

# PROSPECTUS ABREGE D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE



الشركة الدولية للايجار المالي  
Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars  
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis  
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme  
par l'agence de notation FITCH RATING le 24 mars 2008.

## EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 »

Emis par appel public à l'épargne

De 10.000.000 Dinars - Durée : 10 ans dont 5 années de grâce  
Remboursement : annuel constant à partir de la 6<sup>ème</sup> année  
Taux d'intérêt : Variable : TMM + 1,50% et/ou Fixe : 7,25%  
Prix d'émission : 100 Dinars

Notation : La présente émission de la CIL a reçu la note BB<sup>+</sup> à long terme  
par l'Agence de notation FITCH RATINGS en date du 21 novembre 2008.

L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement  
défini par la clause de subordination.

Visa n° 08 - 0631 du ..... du Conseil du Marché Financier donné en  
application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune  
appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la  
responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni  
authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la  
pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée  
aux investisseurs.

- Responsable de l'information :  
M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL  
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09  
- Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :  
COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT  
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis  
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24



Décembre 2008

Pour plus d'informations, consulter le prospectus de la Compagnie Internationale de Leasing visé par le CMF en  
date du 17/07/2008 sous le n° 08-614 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » disponible  
sans frais, auprès de la société émettrice la CIL, de l'intermédiaire en bourse Compagnie Générale  
d'Investissement et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

# SOMMAIRE

Présentation résumée de la CIL	Page 5
FLASH Emprunt obligataire subordonné « <i>Emprunt Subordonné CIL 2008</i> »	Page 6
<b>CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</b>	Page 10
<b>1 - 1 - Responsable du prospectus :</b>	Page 10
<b>1 - 2 - Attestation du responsable du prospectus :</b>	Page 10
<b>1 - 3 - Responsables du contrôle des comptes :</b>	Page 10
<b>1 - 4 –Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé du montage de l’opération</b>	Page 12
<b>1 - 5 - Responsable de l’information :</b>	Page 12
<b>CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’OPERATION</b>	Page 13
<b>2 - 1 - Renseignements relatifs à l’émission :</b>	Page 13
2 - 1 - 1 - Décisions à l’origine de l’emprunt :	Page 13
2 - 1 - 2 - Renseignements relatifs à l’opération :	Page 13
2 - 1 - 3 - Période de souscriptions et versements :	Page 14
2 - 1 - 4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :	Page 14
2 - 1 - 5 - But de l’émission :	Page 14
<b>2 - 2 - Caractéristiques des titres émis :</b>	Page 14
2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres :	Page 14
2 - 2 - 2 – Prix de souscription et d’émission :	Page 15
2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :	Page 15
2 - 2 - 4 – Date de règlement :	Page 15
2 - 2 - 5 – Taux d’intérêts :	Page 15
2 - 2 - 6 –Intérêts	Page 16
2 - 2 -7–Amortissement et remboursement de l’«EMPRUNT SUBORDONNE CIL 2008 » :	Page 16
2 - 2 - 8 – Prix de remboursement :	Page 20
2 - 2 - 9 – Paiement :	Page 20
2 - 2 - 10 – Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :	Page 20
2 - 2 - 11 – Durée totale et durée de vie moyenne de l’emprunt :	Page 20
2 - 2 - 12 – Mode de placement :	Page 21
2 - 2 - 13 – Notation :	Page 21
2 – 2 - 14 – Rang de créance :	Page 24
2 – 2 - 15 – Maintien de l’emprunt à son rang :	Page 24
2 – 2 - 16 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées :	Page 24
2 – 2 - 17 –Fiscalité des titres :	Page 24
<b>2 - 3 - Renseignements généraux :</b>	Page 25
2 - 3 - 1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :	Page 25

2 - 3 - 2 - Marché des titres :	Page 25
2 - 3 - 3 - Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :	Page 25
2 - 3 - 4 - Tribunaux compétents en cas de litige :	Page 25
<b>2 - 4 – Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :</b>	Page 25

## **CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

Page 27

### **3 - 1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur :**

Page 27

3 - 1 - 1 – Dénomination sociale :	Page 27
3 - 1 - 2 – Forme juridique et législation particulière applicable :	Page 27
3 - 1 - 3 – Date de constitution et durée :	Page 27
3 - 1 - 4 – Objet social :	Page 27
3 - 1 - 5 – Numéro du registre du commerce :	Page 27
3 - 1 - 6 – Exercice social :	Page 27
3 - 1 - 7 – Nationalité :	Page 27
3 - 1 - 8 – Matricule fiscal :	Page 27
3 - 1 - 9 – Régime fiscal :	Page 27
3 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	Page 28
3 - 1 - 11 – Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	Page 28
3 - 1 - 12- Clauses statutaires particulières :	Page 28

### **3 - 2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :**

Page 29

### **3 - 3 - Evolution du capital social :**

Page 29

### **3 - 4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 30 avril 2008 :**

Page 29

3 - 4 - 1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 septembre 2008:	Page 30
3 - 4 - 2 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 septembre 2008:	Page 30
3 - 4 - 3 – Nombre d'actionnaires :	Page 30

### **3 – 5 – Description du groupe CIL :**

Page 31

### **3 – 6 – Dividendes :**

Page 31

### **3 – 7 – Marché des titres :**

Page 31

## **CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :**

Page 32

### **4 – 1 - Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :**

Page 32

### **4 – 2 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 30 juin 2008 :**

Page 32

4 – 2 – 1 Situation de la Compagnie Internationale de Leasing par rapport au secteur du leasing au 30 juin 2008 :	Page 32
4 – 2 – 2 Evolution des approbations :	Page 32
4 – 2 – 3 Evolution des mises en force :	Page 33

4 – 2 – 4 Evolution de l'encours financier net :	Page 34
4 – 2 – 5 Analyse des engagements sur la clientèle :	Page 35
4 – 2 – 6 Indicateurs d'activité au 30 juin 2008 :	Page 36
<b>4 – 3 – Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 30 septembre 2008 :</b>	Page 37
4 – 3 – 1 Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 septembre 2008 :	Page 37
4 – 3 – 2 Evolution des approbations :	Page 37
4 – 3 – 3 Evolution des mises en force :	Page 38
4 – 3 – 4 Evolution de l'encours financier net :	Page 39
4 – 3 – 5 Analyse des engagements sur la clientèle	Page 39
4 – 3 – 6 Indicateurs d'activité au 30 septembre 2008 :	Page 41
<b>4 – 4 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :</b>	Page 42
<b>4 – 5 – Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :</b>	Page 47
<b>4 – 6 – Dépendance de l'émetteur :</b>	Page 47
<b>4 – 7 – Litige ou arbitrage :</b>	Page 47
<b>4 – 8 – Politique sociale et évolution de l'effectif de la société :</b>	Page 47
<b>4 – 9 – Politique d'investissement de la société :</b>	Page 48
<b>CHAPITRE 5 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE</b>	
<b>– RESULTAT :</b>	Page 49
<b>5 - 1 – Patrimoine de la C.I.L. au 30 juin 2008 :</b>	Page 49
5 – 1 – 1 Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	Page 49
5 – 1 – 2 Portefeuille - titres commercial:	Page 50
5 – 1 – 3 Portefeuille d'investissement :	Page 50
5 – 1 – 4 Les immobilisations corporelles :	Page 52
<b>5 - 2 – Etats financiers comparés au 30 juin :</b>	Page 53
<b>5 - 3 – Les engagements financiers au 30 juin 2008 :</b>	Page 97
<b>5 - 4 - Encours des crédits contractés par la C.I.L. au 30 juin 2008</b>	Page 98
5 - 4 – 1- Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L au 30 juin 2008	Page 98
5 - 4 – 2- Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2008	Page 99
5 - 4 – 3- Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la CIL au 30 juin 2008	Page 100
<b>5 - 5 - Structure des souscripteurs à l'emprunt « CIL 2008/1 » :</b>	Page 101
<b>5 - 6 – Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2008 :</b>	Page 102
<b>5 - 7 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2008 :</b>	Page 103
<b>5 - 8 - Evolution des intérêts et produits de leasing et du résultat d'exploitation :</b>	Page 104
<b>5 - 9 - Evolution du résultat net :</b>	Page 104

<b>5 - 10 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement :</b>	Page 104
<b>5 - 11 - Indicateurs de gestion et ratios :</b>	Page 105
<b>5 - 12 – Comportement boursier du titre CIL :</b>	Page 106
<b>CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :</b>	Page 107
<b>6 - 1 – Conseil d'administration :</b>	Page 107
6 – 1 – 1 Membres des organes d'administration :	Page 107
6 – 1 – 2 Fonctions des membres et organes d'administration et de direction dans la société :	Page 107
6 – 1 – 3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :	Page 107
6 – 1 – 4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	Page 108
6 – 1 – 5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :	Page 108
<b>6 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société:</b>	Page 108
6 – 2 – 1 Rémunérations et avantages en nature attribué aux membres des organes d'administrations et de direction :	Page 108
6 – 2 – 2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres d'administration et de direction :	Page 108
<b>6 - 3 – Commissaires aux comptes :</b>	Page 109
<b>6 - 4 – Nature et importance des opérations conclus depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste du conseil, et un actionnaire détenant plus que 5% du capital :</b>	Page 109
<b>CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	Page 111
<b>7 – 1 - Evolution récente et orientation :</b>	Page 111
7– 1 – 1 Evolutions récentes :	Page 111
7– 1 – 2 Orientations :	Page 111
<b>7 – 2 – Perspectives d'avenir :</b>	Page 112
7– 2 – 1 Hypothèses de prévisions retenues :	Page 112
7– 2 – 2 Les états financiers prévisionnels :	Page 117
7– 2 – 3 Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels :	Page 120
<b>7 – 3 – Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par la CIL :</b>	Page 121
<b>Bulletin de souscription</b>	Page 124

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de cinq millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriels, professionnels, meubles et immeubles.

Par ailleurs, la CIL a procédé à une augmentation de son capital par voie de souscription publique pour le porter de 7.500.000 DT à 10.000.000 DT par l'émission de 250.000 actions nouvelles libérées intégralement lors de la souscription et portant jouissance à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2001.

A l'issue de la réalisation de cette augmentation de capital par voie de souscription publique, les actions de la CIL ont été transférées du second au premier marché de la cote depuis le 20 décembre 2001.

La réalisation de cette augmentation de capital a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans à partir de l'année d'ouverture additionnelle de son capital, et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin en 2005.

Au cours du mois de mai 2007, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2008 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), le conseil d'administration de la CIL a décidé de la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital social de 10 à 12,5 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre quatre (4) anciennes.

Il a aussi été décidé par l'AGE du 26 avril 2007 de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 5 dinars.

Depuis le 28 mai 2007 (jour de la réalisation de l'augmentation de capital en bourse), le capital social de la CIL est passé à 12.500.000 de dinars divisé en 2.500.000 actions de cinq (5) dinars de nominal chacune.

### **Activité de la CIL :**

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2007 a représenté 18,16% en mises en force et 17,25% en encours contre respectivement 17,2% et 17,1% en 2006. Les mises en force ont atteint 133 MD en 2007 contre 92 MD en 2006.

Au cours du premier semestre 2008 la CIL a enregistré une hausse de ses mises en force par rapport au premier semestre 2007 en passant de 62 MD à 67 MD soit une augmentation de 8%.

Les créances classées sont passées de 27.205 mDT au 30 juin 2007 à 20.696 mDT au 30 juin 2008. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (Créances classées / Total créances sur la clientèle) et le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2007</b>
Taux des créances classées	9,08%	13,68%	9,57%
Ratio de couverture	91,15%	74,40%	87,71%

**FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**« EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 »**

L'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné CIL 2008 » est émis pour un montant de 10.000.000 de dinars divisé en 100.000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal et à deux taux d'émission au choix du souscripteur : taux fixe (7,25% l'an) et / ou taux variable (TMM + 1,5%).

L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- Dénomination de l'emprunt** : EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008
- Montant** : 10.000.000 de dinars divisés en 100.000 obligations subordonnées.
- Nominal** : 100 dinars par obligation subordonnée.
- Forme des obligations** : Les obligations subordonnées sont nominatives.
- Prix d'émission** : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.
- Prix de remboursement** : 100 dinars par obligation subordonnée.
- Rang de créance** : En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. Les présentes obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés, qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).  
Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.
- Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres obligations subordonnées qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- Jouissance** : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
- Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **15 janvier 2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 janvier 2009**, et ce même en cas de prorogation de cette date.
- Taux d'intérêt** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :
- **Taux variable** : taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,5% brut.
  - **Taux fixe** : taux annuel brut de 7,25% l'an.
- Marge actuarielle (Taux variable)** : La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au **31 octobre 2008**, qui est égale à **5,230%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,730%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,5% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- Taux de rendement actuariel (Taux fixe)** : Ce taux est de **7,25%** l'an pour le présent emprunt.
- Durée** : Les obligations seront émises pour une durée de 10 ans dont 5 années de grâce.
- Durée de vie moyenne** : Cette durée est de 8 ans pour le présent emprunt.
- Duration (taux fixe)** : La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **6,301** années.
- Amortissement** : Toutes les obligations subordonnées émises seront remboursables à partir de la sixième année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation.  
L'emprunt sera amorti en totalité le **15 janvier 2019**.
- Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **17 décembre 2008**, aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, sis au 16 avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis.



- Clôture des souscriptions** : Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis et au plus tard le **15 janvier 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations subordonnées émises. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 février 2009**, tout en maintenant la même date unique de jouissance.
- En cas de non placement intégral de l'émission au **13 février 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
- Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 janvier** de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.  
Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 janvier 2010**  
Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 janvier 2015**.
- Modalités et délais de délivrance des titres** de : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des obligations subordonnées souscrites délivrée par le centralisateur des titres
- Régime Fiscal** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations
- Notation** : La présente émission a reçu la note **BB+** à long terme en date du **21 novembre 2008** par l'agence de notation « Fitch Ratings ».
- Cotation en Bourse** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement, la délivrance et la tenue des obligations subordonnées « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.
- Prise en charge par la STICODEVAM** : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.
- Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

**Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées**

: Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement.

- **Nature du titre** : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination.

La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

-**Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

-**Le marché secondaire** : Il existe un marché secondaire pour les obligations subordonnées (marché obligataire de la cote de la bourse) mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

# CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1 - 1 – Responsable du prospectus

Monsieur Mohamed BRIGUI  
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

## 1 - 2 – Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres émis ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

La Compagnie Internationale de Leasing  
Le Président Directeur Général  
Mohamed BRIGUI



## 1 – 3 – Responsables du contrôle des comptes

- Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 :

Le cabinet **BDO Afric Audit**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représenté par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3<sup>ème</sup> étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

**Et**

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.



## Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

**Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet BDO Afric Audit représenté par Monsieur Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Monsieur Mustapha MEDHIOUB. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :**

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing – CIL – arrêtés au 30 juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

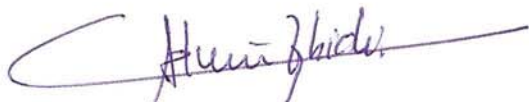
En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

## Les Commissaires aux comptes :

**Le cabinet BDO Afric Audit**  
Monsieur Adnène ZGHIDI



**BDO AFRIC AUDIT**  
Immeuble ENNOUR BUILDING  
Tour D. 3ème étage, 1082 Tunis-Mahrajène  
Tél: (216.1) 754.903 (Lignes Groupées)  
Fax: (216.1) 753.153

**La société FINOR**  
Monsieur Mustapha MEDHIOUB



**FINOR**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord de Tunis  
Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405



**1 – 4 – Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du montage de l'opération :**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus. »

La Compagnie Générale d'Investissement  
Le Directeur Général  
Chédly FAYACHE



**1 - 5 - Responsable de l'information :**

Monsieur Mourad KALLEL Directeur Administratif et Comptable à la CIL  
Tel : 71 33 66 55

La notice légale a été publiée au JORT n° 127 du 06 / 12 / 2008

 **Conseil du Marché Financier**  
N° 08 - 0631 du 07 DEC 2008  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUM



## CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2-1– Renseignements relatifs à l'émission :

#### 2-1-1- Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 17 avril 2008 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires subordonnés pour un montant total de 20 millions de Dinars « 20.000.000 DT » et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 23 septembre 2008 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 10 millions de dinars, objet du présent prospectus, aux conditions explicitées ci-après.

#### 2-1-2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Montant :** Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné est fixé à 10.000.000 de dinars divisé en 100.000 obligations subordonnées de nominal de 100 dinars.
- **Produit brut et net de l'emprunt :** Les frais et honoraires liés au lancement du présent emprunt obligataire subordonné « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 », comme ceux de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération, du dépôt du prospectus au CMF, les publications légales, les frais de la BVMT, les frais de la STICODEVAM, les frais d'impressions et d'émission de titres et généralement toutes les autres dépenses qui auront été engagées en vue du lancement de cet emprunt obligataire subordonné seront supportés par la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing et amortis sur la durée totale de l'emprunt.

Le produit brut de l'emprunt subordonné est de 10.000.000 DT. Les frais de montage du dossier s'élèvent à 16.500 DT, les commissions de placement s'élèvent à 59.000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 5.750 DT, les frais de la BVMT sont de 2.500 DT, les frais de la STICODEVAM pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 28.800 DT, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 1.500 DT, soit un total de frais approximatifs de 114.050 DT et un produit net de l'emprunt de 9.885.950 DT.

	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	10.000.000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux*	114.050 dinars	1,140 dinars
Produit net	9.885.950 dinars	98,860 dinars

\* Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif (dépendent notamment du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe).

### **2-1-3- Période de souscriptions et versements :**

Les souscriptions et les versements seront ouverts à partir du **17 décembre 2008** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis et au plus tard le **15 janvier 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 février 2009**, tout en maintenant la même date unique de jouissance. En cas de non placement intégral de l'émission au **13 février 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **2-1-4- Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **17 décembre 2008** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

### **2-1-5- But de l'émission :**

**La Compagnie Internationale de Leasing a prévu pour l'année 2008 des mises en force qui s'élèvent à 135<sup>1</sup> millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par deux emprunts obligataires, 10 millions de dinars par un emprunt obligataire subordonné (objet du présent prospectus), 10 millions de dinars par d'autres crédits et le reliquat par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.**

## **2-2- Caractéristiques des titres émis :**

### **2-2-1- Nature, forme et délivrance des titres**

**Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination. De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

**Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné CIL 2008 »

**Nature des titres :** Titres de créances

**Forme des titres :** Les obligations subordonnées sont nominatives.

**Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de

---

<sup>1</sup> Le montant des mises en force a été actualisé par le conseil d'administration de la CIL du 23/09/2008 suite aux réalisations jusqu'à fin septembre 2008.

créance contractuellement défini par la clause de subordination.

**Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra une attestation de propriété des obligations subordonnées souscrites délivrée par le centralisateur des titres, la C.G.I. Intermédiaire en bourse, dès la clôture de l'émission.

**2-2-2- Prix de souscription et d'émission** : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

**2-2-3- Date de Jouissance en intérêts** : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.  
Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 janvier 2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.  
La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **15 janvier 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

**2-2-4- Date de règlement** : Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

**2-2-5- Taux d'intérêt** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,50% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 150 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **de novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.
- Taux annuel brut de **7,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de la quelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**2-2-6- Intérêts** : Les intérêts sont payés à terme échu le **15 janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **15 janvier 2019**. Le montant total des intérêts serait de **5.800.000** dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était



souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+1,50%), le montant des intérêts s'élèverait à 5.384.000 dinars (en considérant un taux nominal de 6,730 %, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de novembre 2007 au mois d'octobre 2008, à titre indicatif).

#### **2-2-7- Amortissement et remboursement de l' « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » :**

Toutes les obligations subordonnées émises seront remboursables à partir de la sixième année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation subordonnée. L'emprunt sera amorti en totalité le 15 janvier 2019.

#### **Tableaux d'amortissement de l'emprunt :**

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM publié par la BCT pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1,50% (soit la moyenne des TMM + 1,50%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux : la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de novembre 2007 au mois d'octobre 2008) majoré d'une marge de 1,50% soit 6,730%, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

<b>Nombre d'obligations subordonnées</b>	:	100 000 obligations
<b>Valeur nominale de l'obligation subordonnée</b>	:	100 dinars
<b>Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse</b>	:	15 janvier 2009
<b>Premier paiement des intérêts</b>	:	15 janvier 2010
<b>Première échéance en capital</b>	:	15 janvier 2015
<b>Dernière échéance</b>	:	15 janvier 2019

**Type d'amortissement :** Amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée correspondant au 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale à compter de la 6<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions.

**Taux d'intérêt nominal**

:

**Fixe : 7,25% brut par an.**

**Ou**

**Variable (TMM+1,50%) : 6,730%** c'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de novembre 2007 au mois d'octobre 2008) majorée de 1,50%. (à titre indicatif)

**Evolution du TMM durant les dix dernières années :**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier	6,8750%	6,8750%	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,27000%	5,27000%
Février	6,8750%	6,2500%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,87500%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,25000%	5,31000%
Mars	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,81250%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,36000%	5,23000%
Avril	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,2500%	5,9375%	5,50000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,24000%	5,22000%
Mai	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,50000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,26000%	5,22000%
Juin	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,31250%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,23000%	5,19000%
Juillet	6,9375%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,96875%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,0400%*	5,23000%	5,19000%
Août	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,96875%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,01000%	5,18000%	5,23000%
Septembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0625%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,19000%	5,17000%
Octobre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	6,0000%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,22000%	5,25000%	5,27000%
Novembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,26000%	5,20000%	
Décembre	6,8750%	5,8750%	5,8750%	5,9375%	5,90625%	5,00000%	5,00000%	5,00000%	5,33000%	5,26000%	

Source : BCT

\* le TMM qui était arrondi au 1/32 de point de pourcentage le plus proche devient arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

**Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

**Amortissement de l'emprunt à taux fixe :**

1 - Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux d'intérêt fixe : 7,25%

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2009	10 000 000				
2010			10 000 000	725 000	725 000
2011			10 000 000	725 000	725 000
2012			10 000 000	725 000	725 000
2013			10 000 000	725 000	725 000
2014			10 000 000	725 000	725 000
2015		2 000 000	8 000 000	725 000	2 725 000
2016		2 000 000	6 000 000	580 000	2 580 000
2017		2 000 000	4 000 000	435 000	2 435 000
2018		2 000 000	2 000 000	290 000	2 290 000
2019		2 000 000	-	145 000	2 145 000
<b>Totaux</b>		<b>10 000 000</b>		<b>5 800 000</b>	<b>15 800 000</b>

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux d'intérêt fixe : 7,25%

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2009	100,000				
2010			100,000	7,250	7,250
2011			100,000	7,250	7,250
2012			100,000	7,250	7,250
2013			100,000	7,250	7,250
2014			100,000	7,250	7,250
2015		20,000	80,000	7,250	27,250
2016		20,000	60,000	5,800	25,800
2017		20,000	40,000	4,350	24,350
2018		20,000	20,000	2,900	22,900
2019		20,000	-	1,450	21,450
<b>Totaux</b>		<b>100,000</b>		<b>58,000</b>	<b>158,000</b>

**Amortissement de l'emprunt à taux variable :**

1 - Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux d'intérêt variable : 6,730% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2009	10 000 000				
2010			10 000 000	673 000	673 000
2011			10 000 000	673 000	673 000
2012			10 000 000	673 000	673 000
2013			10 000 000	673 000	673 000
2014			10 000 000	673 000	673 000
2015		2 000 000	8 000 000	673 000	2 673 000
2016		2 000 000	6 000 000	538 400	2 538 400
2017		2 000 000	4 000 000	403 800	2 403 800
2018		2 000 000	2 000 000	269 200	2 269 200
2019		2 000 000	-	134 600	2 134 600
<b>Totaux</b>		<b>10 000 000</b>		<b>5 384 000</b>	<b>15 384 000</b>

2 - Tableau d'amortissement de l'obligation à taux d'intérêt variable : 6,730% (à titre indicatif)

En dinars

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2009	100,000				
2010			100,000	6,730	6,730
2011			100,000	6,730	6,730
2012			100,000	6,730	6,730
2013			100,000	6,730	6,730
2014			100,000	6,730	6,730
2015		20,000	80,000	6,730	26,730
2016		20,000	60,000	5,384	25,384
2017		20,000	40,000	4,038	24,038
2018		20,000	20,000	2,692	22,692
2019		20,000	-	1,346	21,346
<b>Totaux</b>		<b>100,000</b>		<b>53,840</b>	<b>153,840</b>

**2-2-8- Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

**2-2-9- Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 janvier 2010**

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 janvier 2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

#### **2-2-10- Marge actuarielle et taux de rendement actuariel**

**• Marge actuarielle (Taux variable)** : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au **31 octobre 2008**, qui est égale à **5,270%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **6,730%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**• Taux de rendement actuariel (Taux fixe)** : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **7,25%** l'an pour le présent emprunt.

#### **2-2-11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**

**• Durée totale** : Les obligations « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » seront émises pour une durée de 10 ans dont 5 années de grâce.

**• Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 8 ans pour le présent emprunt subordonné.

- **Duration (taux fixe)** : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t$$

où :

- T est le nombre de périodes
- $F_t$  est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **6,301** années.

- 2-2-12- Mode de placement** : L'emprunt obligataire subordonné objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en Bourse.

### 2-2-13- Notation :

- **Notation de l'émission :**

L'Agence de Notation Fitch Ratings, a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB+** à long terme à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du **21 novembre 2008**.

La note nationale "BB" indique : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité. (Voir échelle de notation p 23)

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt subordonné, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

- **Notation de la société :**

Se référer au prospectus de la Compagnie Internationale de Leasing visé par le CMF en date du 17/07/2008 sous le n° 08-614 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing, de l'intermédiaire en bourse la Compagnie Générale d'Investissement et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

## LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Compagnie Internationale de Leasing (CIL), la note à long terme « **BB+ (tun)** ».

Emetteur	: COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
Désignation de l'émission	: « EMPRUNT SUBORDONNE CIL 2008 »
Montant	: 10.000.000 de dinars tunisiens par l'émission de 100.000 obligations subordonnées
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+1,50% et/ou 7,25% brut l'an
Durée	: 10 ans avec 5 années de grâce
Amortissement	: Annuel constant de 20 dinars par obligation à partir de la 6 <sup>ème</sup> année

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société CIL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société CIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 21 novembre 2008



Ikbel BEDOUI  
Directeur Général  
Fitch North Africa



ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

<b>NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)</b>	
<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
<b>NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)</b>	
<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance** : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.



**2-2-14- Rang de créance** : En cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. Les présentes obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés, qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).  
Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

**2-2-15- Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres obligations subordonnées qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

#### **2-2-16 – Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées :**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### **2-2-17 - Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

## **2-3 – Renseignements généraux :**

### **2-3-1 – Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations subordonnées « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

### **2-3-2 - Marché des titres :**

Il n'existe pas d'emprunts obligataires subordonnés émis par la Compagnie Internationale de Leasing qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Toutefois, il existe 8 emprunts obligataires émis par la CIL qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la bourse.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres émis par l'émetteur qui sont négociés sur des marchés des titres étrangers.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **2-3-3 - Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :**

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « EMPRUNT SUBORDONNÉ CIL 2008 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

### **2-3-4 - Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## **2-4 – Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels, et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination.

La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés à l'émetteur et des titres participatifs émis par lui. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

**-Qualité de crédit de l'émetteur** : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

**-Le marché secondaire** : Il existe un marché secondaire pour les obligations subordonnées (marché obligataire de la cote de la bourse) mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

## **CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

### **3 –1– Renseignements de caractère général concernant l'émetteur :**

#### **3-1-1- Dénomination et siège sociale :**

**Dénomination Sociale :** Compagnie Internationale de Leasing.

**Siège Social :** 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

**Tel :** 71 33.66.55

**Fax :** 71 33.70.09

**e.mail :** cil.tunis@cil.fin.tn

**3-1-2- Forme Juridique et législation particulière applicable :** La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

**3-1-3- Date de Constitution et durée :** la CIL a été constitué le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

**3-1-4- Objet Social :** La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

**3-1-5- Registre du Commerce :** N° B1129231997.

**3-1-6- Exercice Social :** Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.

**3-1-7- Nationalité :** Tunisienne.

**3-1-8- Matricule Fiscal :** 381878 S A M 000 du 21/10/1992.

**3-1-9- Régime fiscal :** Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

Aussi la société est régie par : la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 modifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**3-1-10- Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :** siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

**3-1-11- Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :** M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

**3-1-12- Clauses statutaires particulières :**

Se référer au prospectus de la Compagnie Internationale de Leasing visé par le CMF en date du 17/07/2008 sous le n° 08-614 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing, de l'intermédiaire en bourse la Compagnie Générale d'Investissement et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

### 3-2– Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :

**Capital Social :** 12.500.000 dinars  
**Nombre d'actions :** 2.500.000 actions  
**Libération :** Intégrale  
**Jouissance :** 1<sup>er</sup> janvier 2007  
**Nominal :** 5 dinars  
**Forme des actions :** Nominative  
**Catégorie :** Ordinaire

### 3-3– Evolution du capital social :

Se référer au prospectus de la Compagnie Internationale de Leasing visé par le CMF en date du 17/07/2008 sous le n° 08-614 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing, de l'intermédiaire en bourse la Compagnie Générale d'Investissement et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

### 3-4– Répartition du capital social et des droits de vote au 30 septembre 2008 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>974</b>	<b>2 435 323</b>	<b>12 176 615</b>	<b>97,41%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>83</b>	<b>1 762 169</b>	<b>8 810 845</b>	<b>70,49%</b>
Ayant 3% et plus	5	1 450 030	7 250 150	58,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	15	250 179	1 250 895	10,01%
Ayant au max 0,1%	63	61 960	309 800	2,48%
<b>Personnes physiques</b>	<b>891</b>	<b>673 154</b>	<b>3 365 770</b>	<b>26,93%</b>
Ayant 3% et plus	0	-	-	-
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	31	342 613	1 713 065	13,70%
Ayant au max 0,1%	860	330 541	1 652 705	13,22%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>7</b>	<b>64 656</b>	<b>323 280</b>	<b>2,59%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Ayant 3% et plus	0	-	-	-
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	0	-	-	-
Ayant au max 0,1%	0	-	-	-
<b>Personnes physiques</b>	<b>7</b>	<b>64 656</b>	<b>323 280</b>	<b>2,59%</b>
Ayant 3% et plus	0	-	-	-
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	2	61 776	308 880	2,47%
Ayant au max 0,1%	5	2 880	14 400	0,12%
Droits non encore convertis (84 droits)		<b>21</b>	105	0,00%
<b>Total</b>	<b>981</b>	<b>2 500 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>100%</b>

**3 – 4 – 1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 septembre 2008 :**

<b>Actionnariat</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant en DT</b>	<b>Pourcentage du capital</b>
SGF-SICAF	505 522	2 527 610	20,22%
TTS	281 525	1 407 625	11,26%
TTS Financière	203 475	1 017 375	8,14%
STE TOURISTIQUE OCEANA	249 999	1 249 995	10,00%
GAT	209 509	1 047 545	8,38%
<b>Total</b>	<b>1 450 030</b>	<b>7 250 150</b>	<b>58,00%</b>

**3 – 4 – 2 – Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 septembre 2008 :**

<b>Actionnariat</b>	<b>Nombre d'actions et droit de vote</b>	<b>Montant en DT</b>	<b>Pourcentage du capital et des droits de vote</b>
<b>Président du Conseil :</b>			
Mr. Mohamed BRIGUI	72 377	361 885	2,89%
<b>Administrateur :</b>			
SGF-SICAF	505 522	2 527 610	20,22%
TTS	281 525	1 407 625	11,26%
GAT	209 509	1 047 545	8,38%
Mr Salah SOUKI	25 000	125 000	1,00%
Mr Khaled Ben HASSINE	3 125	15 625	0,13%
<b>Total</b>	<b>1 097 058</b>	<b>5 485 290</b>	<b>43,88%</b>

**3 – 4 – 3 - Nombre d'actionnaires :**

Au 30 septembre 2008, le capital social de la CIL est réparti entre 981 actionnaires :

- 898 personnes physiques (dont 7 étrangers)
- 83 personnes morales

### 3 – 5 – Description sommaire du groupe CIL :

Se référer au prospectus de la Compagnie Internationale de Leasing visé par le CMF en date du 17/07/2008 sous le n° 08-614 et publié à l'occasion de l'emprunt obligataire « CIL 2008/1 » disponible sans frais, auprès de la société émettrice la Compagnie Internationale de Leasing, de l'intermédiaire en bourse la Compagnie Générale d'Investissement et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

### 3 – 6 – Dividendes :

	2005	2006	2007*
Résultat net	2.468.527	2.802.084	3.470.088
Montant global	1.400.000	1.500.000	1.875.000
Dividende par action	1,400	1,500	0.750
Date de mise en paiement	05/05/2006	28/05/2007	08/05/2008

\* NB : La CIL a procédé à une augmentation de capital de 10 à 12,5 millions de dinars et la réduction de la valeur nominale de 10 à 5 dinars.

### 3 – 7 – Marché des titres :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe au **30 juin 2008**, huit emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur dix-huit lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2002/2 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2002/3 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2003/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2004/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2004/2 (5 ans, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2005/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/2 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2008/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%).



## CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

### 4 – 1 - Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel.

### 4 – 2 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 30 juin 2008 :

#### 4 – 2 – 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 juin 2008 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30 juin 2007 <sup>(*)</sup>	30 juin 2008	31/12/2007	30 juin 2007 <sup>(*)</sup>	30 juin 2008	31/12/2007 <sup>(*)</sup>	30 juin 2007 <sup>(*)</sup>	30 juin 2008	31/12/2007 <sup>(*)</sup>
Approbations	479,7	539,2	913,1	81	84,2	163,2 <sup>(**)</sup>	16,88%	15,61%	17,87%
Mises en Force	350,3	411,7	729,6	62,2	67,3	132,5	17,75%	16,34%	18,16%
Encours financiers	982,9	1 186,6	1084,9	167,3 <sup>(***)</sup>	203,6 <sup>(***)</sup>	187,1 <sup>(***)</sup>	17,02%	17,16%	17,25%

Source : CIL

(\*) Données retraitées par rapport à celles publiées au niveau des prospectus CIL 2007/2 et CIL 2008/1 pour tenir compte de certaines mises à jour notamment pour le calcul de l'encours financier qui est présenté désormais en net des dépôts de garanties.

(\*\*) Ce chiffre diffère de celui publié au prospectus CIL 2008/1 (181,9 MD) du fait du changement décidé par la direction de la société concernant la prise en compte des approbations. Contrairement aux exercices précédents où les approbations étaient prises en compte dès l'accord (qui peut être verbal et sans signature), ne sont plus considérées comme approbations que les contrats effectivement signés et comportant engagements des deux parties.

(\*\*\*) Ces chiffres ont été retraités pour ne tenir compte que de l'encours financiers net de dépôts.

Au premier semestre 2008, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché, de 7,5% pour les approbations, de 8,0% pour les mises en force et une légère hausse des encours financiers de 0,76%, et ce par rapport au premier semestre 2007.

#### 4 – 2 -2–Evolution des approbations:

Les approbations au 30 juin 2008 ont atteint 84,2 MD contre 81 MD au 30 juin 2007 soit une progression de 4%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2008		30/06/2007		31/12/2007 <sup>(*)</sup>		Variation S1 2008 / S1 2007
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	6,7	7,96%	9,5	11,73%	21,6	13,23%	-29,5%
Agriculture et pêche	13,0	15,44%	11,6	14,32%	27,3	16,75%	12,1%
B.T.P.	8,2	9,74%	9,3	11,48%	19,4	11,89%	-11,8%
Transport	13,2	15,68%	7,9	9,75%	15,3	9,38%	65,0%
Tourisme	4,5	5,34%	8,2	10,12%	11,9	7,30%	-44,5%
Location de voitures	11,2	13,30%	8,3	10,25%	13,4	8,21%	35,0%
Commerce	14,1	16,75%	12,2	15,06%	24,0	14,7 %	14,8
Services divers	13,3	15,80%	14,0	17,28%	36	22,06%	-5,0%
<b>Total</b>	<b>84,2</b>	<b>100%</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>	<b>163,2</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2008		30/06/2007		31/12/2007 <sup>(*)</sup>		Variation S1 2008/S1 2007
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipements	14,5	17,3%	27,7	34,2%	93,8	57,5%	-47,6%
Matériel de transport	61,5	73,2%	40,2	49,6%	42,8	26,2%	52,9%
Immobilier	8,2	9,5%	13,1	16,2%	26,6	16,3%	-38,9%
<b>Total</b>	<b>84,2</b>	<b>100%</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>	<b>163,2</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison

#### 4 – 2– 3 –Evolution des Mises en Force :

Les mises en force ont connu une hausse de 5 MD soit 8,2% en passant de 62,2 MD au 1<sup>er</sup> semestre 2007 à 67,3 MD au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2008		30/06/2007 <sup>(*)</sup>		31/12/2007		Variation S1 2008 / S1 2007
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	4,6	6,84%	6,4	10,29%	14,8	11,2%	-28,1%
Agriculture et pêche	11,5	17,09%	10,4	16,72%	25,1	18,9%	9,6%
B.T.P.	7,01	10,42%	7,6	12,21%	13,4	10,1%	-7,9%
Transport	8,1	12,04%	6,4	10,29%	12,0	9,0%	27,0%
Tourisme	3,6	5,35%	3,5	5,62%	8,5	6,4%	2,9%
Location de voitures	9,4	14,0%	6,9	11,10%	13,1	10,0%	36,2%
Commerce	11,03	16,40%	9,0	14,47%	19,2	14,5%	23,6%
Services divers	12,01	17,85%	12,0	19,29%	26,4	19,9%	0,0%
<b>Total</b>	<b>67,3</b>	<b>100%</b>	<b>62,2</b>	<b>100%</b>	<b>132,5</b>	<b>100%</b>	<b>8,2%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2008		30/06/2007 <sup>(*)</sup>		31/12/2007		Variation S1 2008 / S1 2007
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipements	9,0	13,4%	5,9	9,5%	17,5	13,2%	52,5%
Matériel de transport	50,7	75,3%	44,6	71,7%	91,9	69,4%	13,7%
Immobilier	7,5	11,2%	11,6	18,7%	23,1	17,4%	-35,3%
<b>Total</b>	<b>67,3</b>	<b>100%</b>	<b>62,2</b>	<b>100%</b>	<b>132,5</b>	<b>100%</b>	<b>8,2%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison.

#### 4 – 2 – 4 – Evolution de l'encours financier net :

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2008		30/06/2007 <sup>(*)</sup>		31/12/2007 <sup>(*)</sup>		Variation S1 2008 / S1 2007
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	22,6	11,1%	22,4	13,4%	24,1	12,9%	0,1%
Agriculture et pêche	36,5	18%	31,0	18,5%	35,6	19,0%	17,7%
B.T.P.	21,2	10,4%	19,6	11,7%	19,7	10,5%	8,2%
Transport	19,5	9,5%	13,0	7,8%	15,7	8,4%	50,0%
Tourisme	14,8	7,3%	11,8	7,1%	13,8	7,4%	25,4%
Location de voitures	16,5	8,1%	11,3	6,7%	12,8	6,8%	46,0%
Commerce	35,6	17,5%	30,7	18,4%	32,7	17,5%	16,0%
Services divers	36,9	18,1%	27,5	16,4%	32,7	17,5%	34,2%
<b>Total</b>	<b>203,6</b>	<b>100%</b>	<b>167,3</b>	<b>100%</b>	<b>187,1</b>	<b>100%</b>	<b>21,7%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de la comparaison. L'encours financiers ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2008		30/06/2007 <sup>(*)</sup>		31/12/2007 <sup>(*)</sup>		Variation S1 2008 / S1 2007
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Equipement	29,7	14,6%	25,7	15,4%	28,7	15,4%	15,6%
Matériel de transport	130,7	64,2%	104,1	62,2%	117,3	62,7%	25,6%
Immobilier	43,2	21,2%	37,5	22,4%	41,1	21,9%	15,2%
<b>Total</b>	<b>203,6</b>	<b>100%</b>	<b>167,3</b>	<b>100%</b>	<b>187,1</b>	<b>100%</b>	<b>21,7%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de la comparaison. L'encours financiers ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

#### 4 – 2 - 5 – Analyse des engagements sur la clientèle :

Le total des engagements sur la clientèle a atteint, au 30 juin 2008, **227.990** mDT contre **198.940** mDT au 30 juin 2007, soit une progression de 14,6%.

Les créances classées sont passées de **27.205** mDT au premier semestre 2007 à **20.696** mDT au premier semestre 2008, soit une diminution de 23,9%.

Le ratio des CDL a connu ainsi une amélioration passant de 13,68% au 30 juin 2007 à 9,08% au 30 juin 2008.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2008, 91,15% de ces engagements douteux et litigieux, contre 74,40% au 30 juin 2007.

Evolution des engagements :

	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	en DT <b>31/12/2007</b>
Total engagement	227 990 873	198 939 594	213 609 298

Evolution des créances et des CDL par classe :

	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007</b>	en DT <b>31/12/2007</b>
<b>Créances courantes (classes 0 et 1)</b>	<b>207 294 613</b>	<b>171 734 216</b>	<b>193 173 534</b>
<b>Créances classées</b>	<b>20 696 260</b>	<b>27 205 378</b>	<b>20 435 764</b>
Classe 2	2 457 323	3 361 987	1 495 737
Classe 3	1 967 256	2 334 466	1 398 449
Classe 4	16 271 681	21 508 925	17 541 578
<b>Total créances</b>	<b>227 990 873</b>	<b>198 939 594</b>	<b>213 609 298</b>
Ratio des créances classées	9,08%	13,68%	9,57%
Cumul des produits réservés et des provisions	18 864 267	20 241 705	17 923 845
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	91,15%	74,40%	87,71%

4 – 2 – 6 – Indicateurs d'activité au 30 juin 2008 :

INDICATEURS	2ème trimestre 2008	2ème trimestre 2007	01/01/2008 30/06/2008	01/01/2007 30/06/2007	EXERCICE 2007(*)	variation en %
<b>MONTANT DES MISES EN FORCE</b>	<b>33,901</b>	<b>42,050</b>	<b>67,281</b>	<b>62,182</b>	<b>132,463</b>	<b>8%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	4,632	5,340	11,476	10,411	25,068	10%
BTP	3,321	4,672	7,011	7,606	13,417	-8%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	2,502	4,138	4,635	6,396	14,809	-28%
TOURISME	8,616	8,761	13,016	10,421	21,591	25%
TRANSPORT	4,560	4,282	8,102	6,362	11,970	27%
COMMERCE	5,487	5,992	11,031	8,997	19,240	23%
SERVICES DIVERS	4,783	8,866	12,010	11,989	26,368	0%
<b>MONTANT DES APPROBATIONS</b>	<b>58,659</b>	<b>57,581</b>	<b>84,214</b>	<b>80,961</b>	<b>163,171</b>	<b>4%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	7,010	6,774	13,014	11,557	27,283	13%
BTP	6,162	5,855	8,240	9,264	19,382	-11%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	2,225	5,564	6,657	9,538	21,588	-30%
TOURISME	12,657	10,341	15,665	16,462	25,251	-5%
TRANSPORT	9,562	5,279	13,247	7,925	15,260	67%
COMMERCE	11,358	11,478	14,051	12,202	24,016	15%
SERVICES DIVERS	9,685	12,290	13,340	14,013	30,391	-5%
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>223,689</b>	<b>193,423</b>	<b>223,689</b>	<b>193,423</b>	<b>208,891</b>	<b>16%</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS</b>	<b>19,626</b>	<b>27,157</b>	<b>19,626</b>	<b>27,157</b>	<b>20,367</b>	<b>-28%</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>23,868</b>	<b>24,022</b>	<b>49,431</b>	<b>46,231</b>	<b>102,798</b>	<b>7%</b>
<b>REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)</b>	<b>6,090</b>	<b>4,842</b>	<b>11,900</b>	<b>9,334</b>	<b>20,388</b>	<b>27%</b>
<b>PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)</b>	<b>3,283</b>	<b>2,661</b>	<b>6,143</b>	<b>5,020</b>	<b>10,837</b>	<b>22%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>988</b>	<b>918</b>	<b>1,954</b>	<b>1,818</b>	<b>3,686</b>	<b>7%</b>
<b>RÉPARTITION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR SECTEURS (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>203,643</b>	<b>167,337</b>	<b>187,194</b>	<b>22%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	-	-	36,465	30,992	35,639	18%
BTP	-	-	21,197	19,598	19,752	8%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	-	-	22,636	22,385	24,066	1%
TOURISME	-	-	31,250	23,119	26,599	35%
TRANSPORT	-	-	19,541	13,026	15,717	50%
SERVICES DIVERS	-	-	72,554	58,217	65,421	25%
<b>STRUCTURE DES RESSOURCES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>175,501</b>	<b>144,529</b>	<b>160,470</b>	<b>20%</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	82,800	67,200	73,200	23%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	17,234	21,248	19,256	-19%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	75,467	56,081	68,014	35%
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,354</b>	<b>1,729</b>	<b>2,837</b>	<b>36%</b>
BANQUES & CAISSES	-	-	2,354	1,729	2,337	36%
PLACEMENTS COURANTS	-	-	0	0	500	0%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25,685</b>	<b>22,965</b>	<b>25,410</b>	<b>12%</b>

(\*) Les indicateurs d'activité ont été retraités et ajustés par rapport à ceux déjà publiés.

(1) L'encours sur les contrats suspendus n'est plus pris en considération dans le calcul de l'encours financiers.

## 4 – 3 - Activité de la Compagnie Internationale de Leasing au 30 septembre 2008 :

### 4 – 3 – 1 - Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 30 septembre 2008 :

En MD	Ensemble du secteur		CIL		Part de marché de la C I L	
	30 septembre 2007	30 septembre 2008	30 septembre 2007	30 septembre 2008	30 septembre 2007	30 septembre 2008
Approbations	670,3	763,3	117,8	115,4	17,57%	15,12%
Mises en Force	527	599	94,6	96,9	17,95%	16,17%
Encours financiers (*)	1 021,2	1 224,8	176,9(*)	208,2(*)	17,32%	17,00%

Source : CIL

(\*) L'encours financiers est calculé en net des dépôts de garanties et sans tenir compte de l'encours sur les contrats suspendus.

Sur les neuf premiers mois de 2008, la CIL a enregistré un léger repli en termes de part de marché, de 14 % pour les approbations, de 9,9% pour les mises en force et de 1,8% pour les encours financiers.

### 4 – 3 -2–Evolution des Approbations :

Les approbations au 30 septembre 2008 ont atteint 115,4 MD contre 117,8 MD au 30 septembre 2007, soit un repli de 2 %.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des engagements :	30/09/2008		30/09/2007		Variation en %
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	10,1	8,75%	14,4	12,2%	-29,8%
Agriculture et pêche	18,1	15,68%	19,6	16,6%	-7,7%
B.T.P.	14,2	12,30%	14,1	12,0%	0,7%
Transport	17,6	15,25%	11,5	9,8%	53,0%
Tourisme	6,0	5,20%	9,1	7,7%	-34,1%
Location de voitures	13,2	11,44%	11,0	9,3%	20,0%
Commerce	17,9	15,51%	17,5	14,9%	2,3%
Services divers	18,3	15,90%	20,6	17,5%	-11,2%
<b>Total</b>	<b>115,4</b>	<b>100%</b>	<b>117,8</b>	<b>100%</b>	<b>-2%</b>

La répartition des approbations par type de bien se détaille comme suit :

<b>Répartition approbations par type de biens :</b>	<b>30/09/2008</b>		<b>30/09/2007</b>		<b>Variation en %</b>
	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	
Equipement	20,2	17,5%	35,2	29,9%	-42,6%
Matériel de transport	86,6	75,0%	65,8	55,9%	31,6%
Immobilier	8,6	7,45%	16,8	14,2%	-48,8%
<b>Total</b>	<b>115,4</b>	<b>100%</b>	<b>117,8</b>	<b>100%</b>	<b>-2%</b>

#### 4 – 3– 3 –Evolution des Mises en Force :

Les mises en force ont connu une hausse de 2,3 MD soit 2,4% en passant de 94,6 MD au 30 septembre 2007 à 96,9 MD au 30 septembre 2008.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

<b>Répartition sectorielle des mises en force :</b>	<b>30/09/2008</b>		<b>30/09/2007</b>		<b>Variation en %</b>
	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	
Industrie	6,7	6,9%	9,9	10,5%	-32,3%
Agriculture et pêche	15,9	16,4%	16,7	17,7%	-4,8%
B.T.P.	11,7	12,1%	11,1	11,7%	5,4%
Transport	14,2	14,6%	9,6	10,1%	48%
Tourisme	5,1	5,3%	5,5	5,8%	-7,3%
Location de voitures	12,4	12,8%	10,6	11,20%	17,0%
Commerce	15,0	15,5%	14,0	14,8%	7,1%
Services divers	15,9	16,4%	17,2	18,2%	-7,6%
<b>Total</b>	<b>96,9</b>	<b>100%</b>	<b>94,6</b>	<b>100%</b>	<b>2,4%</b>

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

<b>Répartition mises en force par type de biens :</b>	<b>30/09/2008</b>		<b>30/09/2007</b>		<b>Variation en %</b>
	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	<b>Montants en MD</b>	<b>Parts en%</b>	
Equipement	13,4	13,8%	10,4	11,0%	28,8%
Matériel de transport	75,5	77,9%	69,4	73,4%	8,8%
Immobilier	8,0	8,3%	14,8	15,6%	-45,9%
<b>Total</b>	<b>96,9</b>	<b>100%</b>	<b>94,6</b>	<b>100%</b>	<b>2,4%</b>

#### 4 – 3 – 4 – Evolution de l'encours financier net :

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier <sup>(*)</sup>	30/09/2008 <sup>(*)</sup>		30/09/2007 <sup>(*)</sup>		Variation en %
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	21,8	10,5%	23,1	13,0%	-5,6%
Agriculture et pêche	36,3	17,4%	32,7	18,5%	11,0%
B.T.P.	22,8	11,0 %	20,2	11,4%	12,9%
Transport	23,4	11,2%	14,6	8,3%	60,3%
Tourisme	14,6	7,0%	12,4	7,0%	17,7%
Location de voiture	16,7	8,0%	12,8	7,2%	30,5%
Commerce	35,1	16,9%	31,9	18,0%	10,0%
Services divers	37,5	18,0%	29,2	16,5%	28,4%
<b>Total</b>	<b>208,2</b>	<b>100%</b>	<b>176,9</b>	<b>100%</b>	<b>17,7%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison. L'encours financier ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/09/2008 <sup>(*)</sup>		30/09/2007 <sup>(*)</sup>		Variation en %
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Equipement	30,2	14,5 %	26,4	15,0%	14,4%
Matériel de transport	136,9	65,8%	112,4	63,5%	21,8%
Immobilier	41,1	19,7%	38,1	21,5%	7,8%
<b>Total</b>	<b>208,2</b>	<b>100%</b>	<b>176,9</b>	<b>100%</b>	<b>17,7%</b>

(\*) Retraités pour les besoins de comparaison. L'encours financier ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

#### 4 – 3 – 5 – Analyse des engagements sur la clientèle :

Le total des engagements sur la clientèle a atteint, au 30 septembre 2008, **229.471** mDT contre **204.066** mDT au 30 septembre 2007, soit une progression de 12,4%.

Les créances classées sont passées de **28.414** mDT en 2007 à **22.243** mDT en 2008, soit une diminution de 21,7%. Le ratio des CDL a connu ainsi une amélioration passant de 13,9% au 30 septembre 2007 à 9,7% au 30 septembre 2008.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 septembre 2008, 85,78% de ces engagements douteux et litigieux, contre 72,23% au 30 septembre 2007.



Evolution des engagements :

	Septembre 2007	Septembre 2008
Total engagement	204 066 204	229 471 060

Evolution des créances et des CDL par classe :

	Septembre 2007	Septembre 2008
<b>Créances courantes (classes 0 et 1)</b>	<b>175 652 611</b>	<b>207 227 918</b>
<b>Créances classées</b>	<b>28 413 593</b>	<b>22 243 142</b>
Classe 2	4 666 579	4 791 153
Classe 3	2 161 954	1 309 981
Classe 4	21 585 060	16 142 008
<b>Total créances</b>	<b>204 066 204</b>	<b>229 471 060</b>
Ratio des créances classées	13,92%	9,69%
Cumul des produits réservés et des provisions	20 523 310	19 081 096
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	72,23%	85,78%

4 – 3 – 6 – Indicateurs d'activité de la CIL au 30 septembre 2008 :

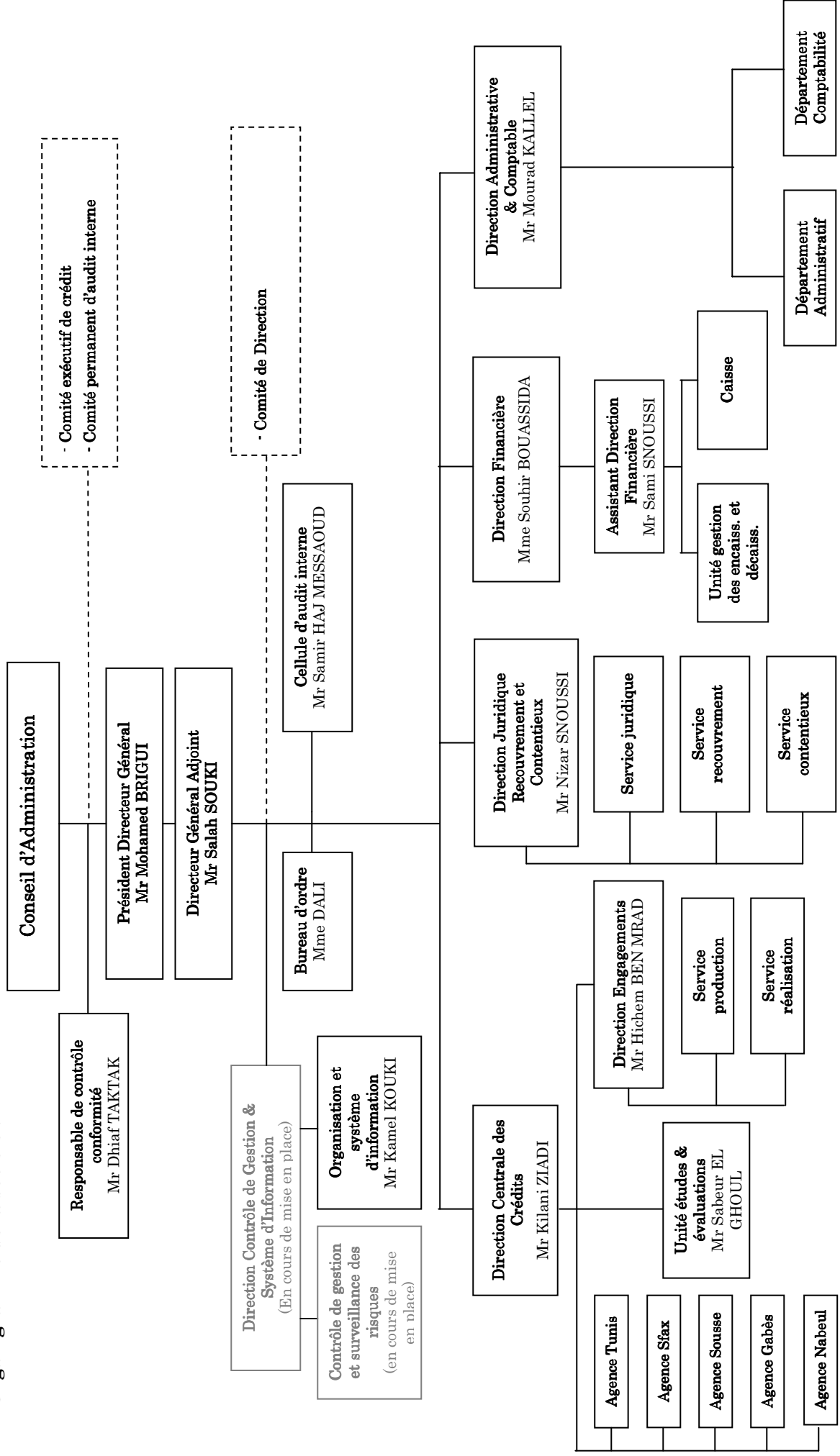
INDICATEURS	3 <sup>ème</sup> trimestre 2008	3 <sup>ème</sup> trimestre 2007	01/01/2008 30/09/2008	01/01/2007 30/09/2007	EXERCICE 2007(*)	variation en %
<b>MONTANT DES MISES EN FORCE</b>	<b>29,588</b>	<b>32,430</b>	<b>96,869</b>	<b>94,612</b>	<b>132,463</b>	<b>2%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	4,379	6,248	15,855	16,659	25,068	-5%
BTP	4,711	3,466	11,723	11,071	13,417	6%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	2,065	3,530	6,701	9,926	14,809	-32%
TOURISME	4,433	5,729	17,448	16,150	21,591	8%
TRANSPORT	6,098	3,254	14,200	9,616	11,970	48%
COMMERCE	3,948	5,003	14,978	14,000	19,240	7%
SERVICES DIVERS	3,954	5,200	15,964	17,190	26,368	-7%
<b>MONTANT DES APPROBATIONS</b>	<b>31,195</b>	<b>36,888</b>	<b>115,362</b>	<b>117,850</b>	<b>163,171</b>	<b>-2%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	5,040	8,027	18,054	19,584	27,283	-8%
BTP	6,002	4,848	14,241	14,112	19,382	1%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3,431	4,879	10,089	14,416	21,588	-30%
TOURISME	3,567	3,653	19,231	20,116	25,251	-4%
TRANSPORT	4,315	3,607	17,562	11,531	15,260	52%
COMMERCE	3,852	5,254	17,857	17,457	24,016	2%
SERVICES DIVERS	4,988	6,620	18,328	20,634	30,391	-11%
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>229,471</b>	<b>204,066</b>	<b>229,471</b>	<b>204,066</b>	<b>208,891</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS</b>	<b>22,243</b>	<b>28,414</b>	<b>22,243</b>	<b>28,414</b>	<b>20,367</b>	<b>-22%</b>
<b>REVENUS BRUTS DE LEASING</b>	<b>22,147</b>	<b>27,426</b>	<b>71,578</b>	<b>72,657</b>	<b>102,798</b>	<b>-1%</b>
<b>REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RESERVES)</b>	<b>5,791</b>	<b>5,064</b>	<b>17,691</b>	<b>14,398</b>	<b>20,388</b>	<b>23%</b>
<b>PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RESERVES)</b>	<b>2,804</b>	<b>2,533</b>	<b>8,947</b>	<b>7,555</b>	<b>10,837</b>	<b>18%</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>923</b>	<b>847</b>	<b>2,872</b>	<b>2,637</b>	<b>3,686</b>	<b>8.9%</b>
<b>RÉPARTITION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR SECTEURS (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>208,239</b>	<b>176,979</b>	<b>187,194</b>	<b>19%</b>
AGRICULTURES ET PÊCHE	-	-	36,284	32,753	35,639	11%
BTP	-	-	22,856	20,251	19,752	13%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	-	-	21,873	23,097	24,066	-5%
TOURISME	-	-	31,259	25,200	26,599	24%
TRANSPORT	-	-	23,371	14,572	15,717	60%
SERVICES DIVERS	-	-	72,596	61,106	65,421	19%
<b>STRUCTURE DES RESSOURCES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>179,407</b>	<b>153,435</b>	<b>160,470</b>	<b>16%</b>
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	94,800	64,200	73,200	48%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	16,890	20,904	19,256	-19%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	67,717	68,331	68,014	-1%
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7,317</b>	<b>1,729</b>	<b>2,837</b>	<b>323%</b>
BANQUES & CAISSES	-	-	7,015	1,729	2,337	306%
PLACEMENTS COURANTS	-	-	302	0	500	0%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26,822</b>	<b>24,177</b>	<b>25,410</b>	<b>11%</b>

(\*) Les indicateurs d'activité ont été retraités et ajustés par rapport à ceux déjà publiés.

(1) L'encours sur les contrats suspendus n'est plus pris en considération dans le calcul de l'encours financiers.

## 4 – 4 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :

### 1- Organigramme de la société :



## **2- Attribution des différentes entités :**

### **➤ Comité Exécutif de Crédit :**

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé de quatre membres :

- Le Président Directeur Général, Président
- Le Directeur Général Adjoint
- Le Directeur central des crédits
- Le Directeur Juridique et contentieux.

### **➤ Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au conseil d'administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes.
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé comme suit :

- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Président
- GAT représentée par Mr Yazid SKANDRANI, Membre
- SGF représenté par Mme Hella HMIDA, Membre

### **➤ Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Monsieur Dhief TAKTAK a été nommé le 13/12/2007 comme responsable de contrôle conformité.

➤ **Comité de Direction :**

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

➤ **Cellule d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

➤ **Directeur Général Adjoint :**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique générale et des stratégies de la Compagnie ;

- Veiller au respect des choix et des orientations stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration et les comités qui lui sont rattachés ;
- Piloter et contrôler les activités des différentes unités opérationnelles de la Compagnie;
- Veiller à la mise en place et au respect des règles de contrôle interne ;
- Veiller au respect des obligations réglementaires régissant les activités de la Compagnie ;
- Assurer les fonctions de contrôle, d'intérim et de reporting.

➤ **Directeur Centrale des crédits:**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique commerciale de la Compagnie ;
- Assurer le développement et le suivi de l'activité commerciale de la Compagnie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction et des agences ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction ;
- Assurer l'intérim du Directeur Général Adjoint.

➤ **Chef d'Agence**

Chargé de :

- Assurer la gestion de l'agence en respectant la stratégie commerciale de la Compagnie et les consignes de la Direction Générale ;
- Contrôler et piloter l'activité du chargé commercial, du chargé de production, du recouvreur et du responsable financier au sein de l'agence ;
- Collaborer avec le siège et les autres agences de la Compagnie ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés au Directeur Développement et Réseaux et à la Direction Générale de la Compagnie.

➤ **Directeur des Engagements :**

Dont la mission est de :

- Veiller à la mise en place des orientations stratégiques de la Direction Générale en matière d'engagements ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Veiller, en collaboration avec les autres directions, à une bonne maîtrise des risques;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Juridique, Recouvrement & Contentieux :**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique de recouvrement de la Compagnie ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de recouvrement (amiable et par voie judiciaire) de la Compagnie, conformément à sa politique générale ;
- Assurer le suivi des actions en justice avec les différents intervenants judiciaires ;

- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Financier :**

Chargé de :

- Veiller à l'application de la politique générale de la Compagnie en matière de gestion de trésorerie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Assurer la gestion et le contrôle des flux financiers de la Compagnie ;
- Préparer les reportings périodiques sur la situation financière de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Administratif & Comptable :**

Chargé de :

- Veiller à l'application des orientations stratégiques de la Compagnie, en matière de gestion administrative et comptable ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Préparer les reportings comptables périodiques adressés à la Direction Générale, au Conseil du Marché Financier et à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

**La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion et système d'information » :**

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

#### **4 – 5 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :**

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée à la disponibilité du matériel importé, au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence, et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

#### **4 – 6 –Dépendance de l'émetteur :**

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.  
Les clients de la CIL sont à 100% privés.

Au 30/06/2008, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 20.576.139 DT et représentent 92,50% des fonds propres nets.

Il existe des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres. Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs à 15% est de 3.524.824 DT. Ces risques sont inférieurs à deux fois le montant des fonds propres nets. L'article 1 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres. L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

#### **4 – 7 – Litige ou arbitrage :**

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

#### **4 – 8 — Politique sociale et évolution de l'effectif de la société :**

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

<b>Catégories</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>30/06/2008</b>
Personnel de direction	14	14	14	17
Personnel d'encadrement	26	27	33	34
Personnel d'exécution	17	17	17	13
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>58</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2007 s'élèvent à 24.150 dinars ;
- la motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (75000 dinars sur le résultat de l'exercice 2007) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel. Le montant global du fond social au 31 décembre 2007 est de 754.649 dinars.



#### **4 – 9 –Politique d’investissement de la société :**

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l’ordre de 600.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net annuel de 1.200.000 dinars en 2008 et de 1.500.000 dinars à partir de 2009.

## CHAPITRE 5 – PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT :

### 5 - 1 – Patrimoine de la C.I.L. au 30 juin 2008

Au 30 juin 2008, les principaux éléments constituant le patrimoine immobilisé de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

#### 5- 1 - 1- Créances sur la clientèle, opérations de leasing :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
Encours des contrats actifs	208 818 044	172 345 852	192 388 224
Créances en cours	303 174	911 171	263 765
Impayés non douteux	5 695 609	7 534 664	5 990 857
<i>Risque brut des contrats ordinaires</i>	<b>214 816 827</b>	<b>180 791 687</b>	<b>198 642 846</b>
Encours douteux compromis	5 869 795	8 061 329	6 623 750
Impayés douteux compromis	10 492 347	12 111 358	10 560 085
<i>Risque brut des contrats douteux compromis</i>	<b>16 362 142</b>	<b>20 172 687</b>	<b>17 183 835</b>
<b>Risque brut des contrats de leasing</b>	<b>231 178 969</b>	<b>200 964 374</b>	<b>215 826 681</b>
Produits perçus d'avance	(1 008 091)	(749 750)	(892 854)
<b>Total brut</b>	<b>230 170 878</b>	<b>200 214 624</b>	<b>214 933 827</b>
Provisions pour dépréciation des encours	(7 092 100)	(6 822 915)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(9 783 172)	(10 763 163)	(9 210 578)
Produits réservés	(1 988 996)	(2 655 626)	(2 073 945)
<b>Total net</b>	<b>211 306 610</b>	<b>179 972 920</b>	<b>197 009 980</b>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 juin 2008
Créance à plus d'un an	144 486 860
Créances à moins d'un an	95 695 866
Valeurs résiduelles	5 607 624
<i>Paiement minimaux sur contrats actifs</i>	<b>245 790 350</b>
Revenus à plus d'un an constatés d'avance	(18 490 403)
Revenus à moins d'un an constatés d'avance	(18 481 903)
<i>Total des produits financiers non acquis</i>	<b>(36 972 306)</b>
<b>Encours des contrats actifs</b>	<b>208 818 044</b>

### 5- 1 - 2- Portefeuille - titres commercial :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
-Certificats de dépôt	-	-	500 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>500 000</b>

### 5- 1 - 3- Portefeuille d'investissement :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 décembre 2007
-Titres de participation	3 032 348	2 284 808	2 151 478
- Prêts au personnel	841 588	619 951	616 466
-Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192	3 192
<b>Montant brut</b>	<b>3 877 128</b>	<b>2 907 951</b>	<b>2 771 136</b>
<b>A déduire :</b>			
-Provisions pour dépréciation	(353 000)	(368 000)	(353 000)
<b>Montant net</b>	<b>3 524 128</b>	<b>2 539 951</b>	<b>2 418 136</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres de participations » sont indiqués ci- après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	2 151 478	2 151 478	-
<b>Additions de la période</b>			
-Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	-
-Société Immobilière Sidi AMEUR	150 000	150 000	-
-Société KOKET	750 000	750 000	-
-Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
-Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
-Société FORAKEN	194 200	194 200	-
<b>Retraits de la période</b>			
-GIPA	(750 000)	(750 000)	-
-BOMAR	(133 330)	(133 330)	-
<b>Soldes au 30 juin 2008</b>	<b>3 032 348</b>	<b>3 032 348</b>	<b>-</b>

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2008 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Montant total</b>	<b>Date souscription</b>	<b>Pourcentage détenu</b>
*Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
*Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72,10%
*COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	
*BOMAR	40 001	10	400 010	2003	10,25%
*Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	40 000	10	400 000	2008	17,39%
*Société Immobilière SIDI AMEUR	15 000	10	150 000	2008	21,43%
*Société KOKET	7 500	100	750 000	2008	22,73%
*Société AROMA Industries	1 200	100	120 000	2008	30,00%
*Société MINERAUX BROYES DU SUD	15 000	10	150 000	2008	15,00%
*Société FORACHEM	19 420	10	194 200	2008	17,65%
<b>Total</b>			<b>3 032 348</b>		

5- 1 - 4- Les immobilisations corporelles :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette	
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions		Mise en rebut
Immeubles	5,0%	7 460 554	0	0	0	7 460 554	131 776	0	0	1522 100	5 938 454
Matériel de transport	20,0%	761 859	42 980	197 000	0	607 839	60 351	197 000	0	302 663	305 176
Equipements de bureau	10,0%	248 386	9 193	0	568	257 011	12 178	0	568	163 932	93 079
Matériel informatique	33,3%	199 843	4 632	0	1 420	203,055	16 347	0	1 420	161 957	41 098
Installations générales	10,0%	213 169	7 890	0	5 349	215 710	11 608	0	5 349	111 437	104 273
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>8 883 811</b>	<b>64 695</b>	<b>197 000</b>	<b>7 337</b>	<b>8 744 169</b>	<b>232 260</b>	<b>197 000</b>	<b>7 337</b>	<b>2 262 089</b>	<b>6 482 080</b>

## **5 - 2 –Etats financiers comparés au 30 juin :**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoin de la comparaison.

**Bilans comparés :***en dinars*

<b>ACTIFS</b>	Notes	<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007<sup>(*)</sup></b>	<b>31/12/2007<sup>(*)</sup></b>
Caisses et avoirs auprès des banques	3	2 396 883	1 728 702	2 337 130
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	4	211 306 610	179 972 920	197 009 980
Portefeuille- titres commercial	5	-	-	500 000
Portefeuille d'investissement	6	3 524 128	2 539 951	2 418 136
Valeurs immobilisées	7	6 497 659	6 086 322	6 660 282
Autres actifs	8	1 554 984	2 540 361	1 493 399
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>225 280 264</b>	<b>192 868 256</b>	<b>210 418 927</b>

<b>PASSIFS</b>		<b>30/06/2008</b>	<b>30/06/2007<sup>(*)</sup></b>	<b>31/12/2007<sup>(*)</sup></b>
Concours bancaires	9	43 075	-	-
Dettes envers la clientèle	10	8 286 080	7 056 889	7 432 668
Emprunts et ressources spéciales	11	179 011 218	147 750 192	165 102 929
Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 602 086	11 774 537	9 465 254
Autres passifs	13	3 105 965	3 221 939	3 008 413
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>200 048 424</b>	<b>169 803 557</b>	<b>185 009 264</b>

**CAPITAUX PROPRES**

Capital social		12 500 000	12 500 000	12 500 000
Réserves		10 771 899	8 998 132	9 006 649
Résultats reportés		257 864	432 926	432 926
Résultat de la période		1 702 077	1 133 641	3 470 088
Total des capitaux propres	14	25 231 840	23 064 699	25 409 663
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>225 280 264</b>	<b>192 868 256</b>	<b>210 418 927</b>

(\*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

## Les engagements hors bilan :

Les engagements donnés au 30 juin 2008 :

▪ Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	:	24 794 166 DT
▪ Engagements sur opérations de leasing	:	9 517 157 DT
▪ Engagements crédits documentaires	:	4 340 000 DT
<b>Total des engagements donnés</b>	:	<b>38 651 323 DT</b>

Les engagements reçus au 30 juin 2008 :

▪ Les hypothèques	:	7 277 430 DT
▪ Les cautions reçues	:	78 237 910 DT
▪ Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	:	36 972 306 DT
▪ La valeur résiduelle des contrats encours	:	5 607 624 DT
▪ La valeur du matériel donné en leasing après décote	:	263 313 277 DT
<b>Total des engagements reçus</b>	:	<b>391 408 547 DT</b>

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 juin 2008 à 4 182 500 €.



**Etat de résultats comparés :**

		30/06/2008	30/06/2007 <sup>(*)</sup>	31/12/2007 <sup>(*)</sup>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	11 865 319	9 213 542	20 328 251
Intérêts et charges assimilées	16	(5 925 535)	(4 539 459)	(9 827 383)
Produits des placements	17	177 255	227 507	276 246
Autres produits d'exploitation		50 890	46 372	94 561
Produit net		6 167 929	4 947 962	10 871 675
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	18	1 074 700	968 416	1 966 062
Dotations aux amortissements	19	238 879	236 811	486 409
Autres charges d'exploitation	20	635 531	583 966	1 233 866
Total des charges d'exploitation		1 949 110	1 789 193	3 686 337
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		4 218 819	3 158 769	7 185 338
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 071 384	1 726 993	3 107 720
Dotations aux autres provisions		6 200	44 300	36 500
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 141 235	1 387 476	4 041 118
Autres gains ordinaires	22	118 938	310 851	393 318
Autres pertes ordinaires	23	(104 734)	(124 926)	(138 081)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		2 155 439	1 573 401	4 296 355
Impôts sur les bénéfices	24	(453 362)	(439 760)	(826 267)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		1 702 077	1 133 641	3 470 088

(\*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

## Etats de flux de trésorerie comparés :

	Notes	30/06/2008	30/06/2007 (*)	31/12/2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	25	62,264,939	57,571,553	129,835,783
Investissements dans les contrats de leasing	26	-64,607,870	-61,093,072	-141,960,073
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	27	-1,665,753	-1,234,685	-2,876,855
Intérêts payés	28	-4,996,991	-3,782,231	-9,796,770
Impôts et taxes payés	29	-1,318,748	-2,210,250	-2,764,995
Autres flux liés à l'exploitation	35	291,356	3,798,380	3,732,433
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>-10,033,067</u>	<u>-6,950,305</u>	<u>-23,830,477</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	-105,896	-72,641	-1,075,326
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	53,000	29,661	429,706
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	-2,058,025	-825,500	-856,505
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	1,010,553	235,626	420,158
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>-1,100,368</u>	<u>-632,854</u>	<u>-1,081,967</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissement provenant de la cession des actions propres		-	65,188	127,107
Dividendes et autres distributions	34	-1,879,865	-1,442,091	-1,507,541
Encaissements provenant des emprunts	11	25,000,000	21,000,000	53,000,000
Remboursements d'emprunts	11	-15,720,022	-11,356,387	-27,465,143
Encaissement (Décaissement) provenant des crédits à CT		3,750,000	-1,700,000	350,000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>11,150,113</u>	<u>6,566,710</u>	<u>24,504,423</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>16,678</u>	<u>-1,016,449</u>	<u>-408,021</u>
Trésorerie au début de l'exercice		2,337,130	2,745,151	2,745,151
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2,353,808	1,728,702	2,337,130

(\*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS

#### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2008, à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

#### **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Créances de leasing**

Les contrats de leasing établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Conformément à la NCT 41 relative aux contrats de location, les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont constatés en créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est la somme des paiements minimaux au titre de la location d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Lesdits biens sont acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

### **2-2 : Politique de provisions**

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

#### 2-2-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent : - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

#### 2-2-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Les valeurs des hypothèques sont déterminées sur la base d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- . La nature du bien et du titre de propriété ;
- . La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- . La situation du client et des arrangements éventuels.

### 2-2-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

### 2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

### 2-4 : Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,0%

### 2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée et non amortie au passif du bilan. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### 2-6 : Intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés au titre de l'activité de leasing correspondent essentiellement aux intérêts des contrats de location-financement, aux intérêts intercalaires et aux intérêts de retard.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bimensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des règlements fournisseurs antérieurs à la date de mise en force du contrat.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés trimestriellement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

#### **2-7 : Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

#### **2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

En effet, la société est autorisée à déduire la TVA ayant grevé les acquisitions d'équipements, matériels et immeubles destinées à l'exploitation dans le cadre des contrats de leasing, lorsque les conditions de déduction sont remplies, et indépendamment du schéma de comptabilisation de ces achats.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### **2-9 Changements de méthodes comptables**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.



# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 3 : Caisses at avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Banques	2,318,628	1,613,114	2,261,565
- Caisses	78,255	115,588	75,565
<b>Total</b>	<b>2,396,883</b>	<b>1,728,702</b>	<b>2,337,130</b>

#### NOTE 4 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
Encours des contrats actifs	208,818,044	172,345,852	192,388,224
Créances en cours	303,174	911,171	263,765
Impayés non douteux	5,695,609	7,534,664	5,990,857
<b><i>Risque brut des contrats ordinaire</i></b>	<b>214,816,827</b>	<b>180,791,687</b>	<b>198,642,846</b>
Encours douteux compromis	5,869,795	8,061,329	6,623,750
Impayés douteux compromis	10,492,347	12,111,358	10,560,085
<b><i>Risque brut des contrats douteux compromis</i></b>	<b>16,362,142</b>	<b>20,172,687</b>	<b>17,183,835</b>
<b>Risque brut des contrats de leasing</b>	<b>231,178,969</b>	<b>200,964,374</b>	<b>215,826,681</b>
Produits perçus d'avance	(1,008,091)	(749,750)	(892,854)
<b>Total brut</b>	<b>230,170,878</b>	<b>200,214,624</b>	<b>214,933,827</b>
Provisions pour dépréciation des encours	(7,092,100)	(6,822,915)	(6,639,324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(9,783,172)	(10,763,163)	(9,210,578)
Produits réservés	(1,988,996)	(2,655,626)	(2,073,945)
<b>Total net</b>	<b>211,306,610</b>	<b>179,972,920</b>	<b>197,009,980</b>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	<b><u>192,636,415</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	56,826,713
- Relocations	396,348
- Transferts	1,241,905
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(78,416)
- Cessions anticipées	(3,352,797)
- Radiation des créances	(784,294)
- Relocations	(380,999)
- Transferts	(1,175,600)
- Remboursement du capital	(36,977,586)
- Dotation nette aux provisions	(452,776)
<b><u>Solde au 30 juin 2008</u></b>	<b><u>207,898,913</u></b>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 juin 2008</u>
- Créance à plus d'un an	144,486,860
- Créance à moins d'un an	95,695,866
- Valeurs résiduelles	5,607,624
Paiement minimaux sur contrats actifs	<u>245,790,350</u>
- Revenus à plus d'un an constatés d'avance	(18,490,403)
- Revenus à moins d'un an constatés d'avance	(18,481,903)
Total des produits financiers non acquis	<u>(36,972,306)</u>
<b><u>Encours des contrats actifs</u></b>	<b><u>208,818,044</u></b>

**Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	181,026,140	24,105,303	1,642,435	1,423,088	208,818,045
Contrats en cours de MEF	303,174	0	0	0	303,174
Contrats suspendus	0	0	0	0	0
Impayés	1,350,584	2,854,395	760,905	493,580	5,869,794
Autres créances	2,706	37,283	53,983	50,588	15,349,641
Avances reçues	2,384,972	0	0	0	838,315
ENCOURS GLOBAL	180,297,632	26,996,981	2,457,323	1,967,256	227,990,873
Produits réservés	0	0	111,062	102,609	1,988,995
TOTAL BILAN	180,297,632	26,996,981	2,346,261	1,864,647	226,001,878
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	13,757,157	100,000	0	0	13,857,157
TOTAL HORS BILAN	13,757,157	100,000	0	0	13,857,157
TOTAL ENGAGEMENTS	194,054,789	27,096,981	2,346,261	1,864,647	239,859,035
Garanties imputables sur risques encourus	4,484,308	256,450	80,000	249,000	5,089,758
Garanties non imputables sur risques encourus	226,288,795	29,640,555	3,047,757	2,453,794	265,252,259
Provisions sur encours financiers	0	0	218,501	1,174,087	7,092,100
Provisions sur impayés	0	0	533,006	441,559	9,783,172
TOTAL DE LA COUVERTURE	230,773,103	29,897,005	3,879,264	4,318,440	287,217,289
Décote immobilière	20,611,324	3,450,916	97,371	463,189	25,593,353
RISQUES ENCOURUS	168,959,157	23,389,615	1,417,383	0	192,300,652

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

#### NOTE 5 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Certificats de Dépôt	-	-	500,000
<u>Total</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>500,000</u>

#### NOTE 6 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Titres de participation	3,032,348	2,284,808	2,151,478
- Prêts au personnel	841,588	619,951	616,466
- Dépôts et cautionnements versés	3,192	3,192	3,192
<u>Montant brut</u>	<u>3,877,128</u>	<u>2,907,951</u>	<u>2,771,136</u>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions pour dépréciation	(353,000)	(368,000)	(353,000)
<u>Montant net</u>	<u>3,524,128</u>	<u>2,539,951</u>	<u>2,418,136</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	2 151 478	2 151 478	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	150 000	150 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORAKEN	194 200	194 200	-
<u>Retraits de la période</u>			
- GIPA	( 750 000 )	( 750 000 )	-
- BOMAR	( 133 330 )	( 133 330 )	-
<u>Soldes au 30 Juin 2008</u>	<u>3 032 348</u>	<u>3 032 348</u>	<u>-</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72.10%
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	
* BOMAR	40 001	10	400 010	2003	10.25%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	40 000	10	400 000	2,008	17.39%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	15 000	10	150 000	2,008	21.43%
* Société KOKET	7 500	100	750 000	2,008	22.73%
* Société AROMA Industries	1 200	100	120 000	2,008	30.00%
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	15 000	10	150 000	2,008	15.00%
* Société FORACHEM	19 420	10	194 200	2,008	17.65%
<u>Total</u>			<u>3 032 348</u>		

**NOTE 7 : Valeurs immobilisées**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2008**  
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions		Mise en rebut	Fin de période
Logiciels		50,828	9,226	0	0	60,054	4,284	0	0	0	44 475	15,579
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>50,828</b>	<b>9,226</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60,054</b>	<b>4,284</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44,475</b>	<b>15,579</b>
Immeubles	5.0%	7,460,554	0	0	0	7,460,554	131 776	0	0	0	1522 100	5,938,454
Matériel de transport	20.0%	761,859	42,980	197,000	0	607,839	60 351	197 000	0	0	302 663	305 176
Equipements de bureau	10.0%	248,386	9,193	0	568	257,011	12 178	0	568	0	163 932	93 079
Matériel informatique	33.3%	199,843	4,632	0	1 420	203,055	16 347	0	1 420	0	161 957	41 098
Installations générales	10.0%	213,169	7,890	0	5 349	215,710	11 608	0	5 349	0	111 437	104 273
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>8,883,811</b>	<b>64,695</b>	<b>197,000</b>	<b>7,337</b>	<b>8,744,169</b>	<b>232,260</b>	<b>197,000</b>	<b>7,337</b>	<b>0</b>	<b>2,262,089</b>	<b>6,482,080</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>8,934,639</b>	<b>73,921</b>	<b>197,000</b>	<b>7,337</b>	<b>8,804,223</b>	<b>236,544</b>	<b>197,000</b>	<b>7,337</b>	<b>0</b>	<b>2,306,564</b>	<b>6,497,659</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 8 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Créances sur cessions d'immobilisations	642,368	1,160,897	603,734
- Avances et acomptes au personnel	10,600	5,833	1,600
- Etat, crédit de TVA	209,656	808,664	419,320
- Produits à recevoir des tiers	43,782	29,776	34,171
- Compte d'attente	36,314	18,376	523
- Charges constatées d'avance	202,276	206,584	31,046
- Autres comptes débiteurs	191,297	185,021	198,770
- Charges à répartir	17,001	-	14,334
- Frais d'émission des obligations	331,979	242,099	313,990
<b>Total brut</b>	<b>1,685,273</b>	<b>2,657,250</b>	<b>1,617,488</b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions	(130,289)	(116,889)	(124,089)
<b>Montant net</b>	<b>1,554,984</b>	<b>2,540,361</b>	<b>1,493,399</b>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**  
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS**  
**AU 30 JUIN 2008**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute		Résorptions		Valeur comptable nette		
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période		Dotation de la période	Fin de période
Charges à répartir	33%	584,208	5,000	589,208	569,874	2,333	572,207	17,001
Frais d'émission des obligations	(a)	1,967,547	91,332	2,058,879	1,653,557	73,343	1,726,900	331,979
<b>TOTAUX</b>		<b>2,551,754</b>	<b>96,332</b>	<b>2,648,087</b>	<b>2,223,431</b>	<b>75,676</b>	<b>2,299,107</b>	<b>348,980</b>

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 73 343 figure parmi les charges financières.



# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 9 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Banques, découverts	43,075	-	-
<u>Total</u>	<u>43,075</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

#### NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	5,089,759	5,023,882	5,207,058
- Avances et acomptes reçus des clients	3,188,096	2,024,782	2,217,385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8,225	8,225	8,225
<u>Total</u>	<u>8,286,080</u>	<u>7,056,889</u>	<u>7,432,668</u>

#### NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Banques locales	45,828,041	28,175,773	40,373,388
- Banques étrangères	17,413,756	21,472,865	19,460,354
- Emprunts obligataires	85,918,572	70,078,807	74,818,797
- Billets de trésorerie	19,650,389	19,873,646	20,152,165
- Certificats de leasing	10,200,460	8,149,101	10,298,225
<u>Total</u>	<u>179,011,218</u>	<u>147,750,192</u>	<u>165,102,929</u>

Les emprunts et ressources spéciales s'analysent comme suit :

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**  
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

**TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2008**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solde	Fin de période échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>								
<b>BANQUES LOCALES</b>								
B.I.A.T (05/2001)	5,000,000	Trimestriellement (2001-2008)	714,285	-	714,286	-	-	-
AMEN BANK (10/2006)	3,000,000	Annuellement (2007-2011)	2,400,000	-	-	2,400,000	1,800,000	600,000
B.I.A.T (09/2006)	3,000,000	Annuellement (2007-2011)	2,400,000	-	-	2,400,000	1,800,000	600,000
B.I.A.T (2007/1)	5,000,000	Annuellement (2008-2012)	5,000,000	-	1,000,000	4,000,000	3,000,000	1,000,000
B.T	5,000,000	Annuellement (2008-2012)	5,000,000	-	1,000,000	4,000,000	3,000,000	1,000,000
A.B.C (2007)	3,000,000	Semestriellement (2007-2009)	2,250,000	-	750,000	1,500,000	-	1,500,000
ATB (2007)	3,000,000	Annuellement (2008-2012)	3,000,000	-	600,000	2,400,000	1,800,000	600,000
AMEN BANK (2007/1)	2,000,000	Annuellement (2008-2012)	2,000,000	-	400,000	1,600,000	1,200,000	400,000
AMEN BANK (2007/2)	3,000,000	Annuellement (2008-2012)	3,000,000	-	-	3,000,000	2,400,000	600,000
AMEN BANK (2007/3)	2,000,000	Annuellement (2008-2012)	2,000,000	-	-	2,000,000	1,600,000	400,000
BIAT (20007/2)	4,000,000	Annuellement (2008-2012)	1,000,000	-	200,000	800,000	600,000	200,000
BIAT (20007/3)	1,000,000	Annuellement (2008-2012)	4,000,000	-	800,000	3,200,000	2,400,000	800,000
ATTIJARI BANK	5,000,000	Semestriellement (2008-2010)	5,000,000	-	833,333	4,166,667	2,500,000	1,666,667
BIAT (2008/1)	5,000,000	Annuellement (2009-2013)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
BIAT (2008/2)	5,000,000	Annuellement (2009-2013)	-	5,000,000	-	5,000,000	4,000,000	1,000,000
Ligne d'avance			2,000,000	2,000,000	-	4,000,000	-	4,000,000
<i>Dettes rattachées</i>			657,472	-	-	423,181	-	423,182
<i>Charges constatées d'avance</i>			(48,369)	-	-	(61,807)	-	(61,807)
<b>Sous-total</b>			<b>40,373,388</b>	<b>12,000,000</b>	<b>6,297,619</b>	<b>45,828,041</b>	<b>30,100,000</b>	<b>15,728,042</b>
<b>BANQUES ETRANGERES</b>								
JEXIMBANK YJ	800,000,000	Semestriellement (1999-2011) (a)	2,407,925	-	343,989	2,063,936	1,375,957	687,979
B.E.I EUR	50,000,000	Semestriellement (2004-2013) (b)	16,848,379	-	1,678,414	15,169,965	11,719,940	3,450,025
<i>Dettes rattachées</i>			204,050	-	-	179,855	-	179,855
<b>Sous-total</b>			<b>19,460,354</b>	<b>-</b>	<b>2,022,403</b>	<b>17,413,756</b>	<b>13,095,897</b>	<b>4,317,859</b>
<b>Total des crédits bancaires</b>			<b>59,833,742</b>	<b>12,000,000</b>	<b>8,320,022</b>	<b>63,241,797</b>	<b>43,195,897</b>	<b>20,045,901</b>

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800,000,000; au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloquent en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

**TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2008**  
 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>								
CIL 2002/2	15,000,000	Annuellement (2005-2009)	6,000,000	-	-	6,000,000	3,000,000	3,000,000
CIL 2002/3	12,000,000	Annuellement (2006-2010)	7,200,000	-	2,400,000	4,800,000	2,400,000	2,400,000
CIL 2003/1	15,000,000	Annuellement (2006-2010)	9,000,000	-	-	9,000,000	6,000,000	3,000,000
CIL 2004/1	15,000,000	Annuellement (2007-2011)	12,000,000	-	-	12,000,000	9,000,000	3,000,000
CIL 2004/2	15,000,000	Annuellement (2006-2010)	9,000,000	-	3,000,000	6,000,000	3,000,000	3,000,000
CIL 2005/1	15,000,000	Annuellement (2008-2012)	15,000,000	-	-	15,000,000	12,000,000	3,000,000
CIL 2007/1	15,000,000	Annuellement (2009-2013)	15,000,000	-	-	15,000,000	12,000,000	3,000,000
CIL 2007/2	15,000,000	Annuellement (2009-2013)	-	15,000,000	-	15,000,000	12,000,000	3,000,000
<i>Dettes rattachées</i>			1,618,797			3,118,572		3,118,572
<b>Total des emprunts obligataires</b>			74,818,797	15,000,000	5,400,000	85,918,572	59,400,000	26,518,572

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES  
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2008  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement
<u>BILLETS DE TRESORERIE &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>		
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>		
SANADETT	2,000,000	En bloc le 04/06/2008
SICAV AMIEN	1,000,000	En bloc le 04/06/2009
SICAV AMIEN	1,000,000	En bloc le 11/06/2009
AXIS	1,200,000	En bloc le 29/06/2009
Billets de trésorerie à court terme		
<i>Dettes rattachées</i>		
<i>Charges constatées d'avance</i>		
<u>Sous-total</u>		
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>		
Certificat N°1 BEST BANK	2,000,000	En bloc le 24/05/2009
Certificat N°2 BEST BANK	1,000,000	En bloc le 31/05/2009
Certificat N°3 BEST BANK	2,000,000	En bloc le 21/09/2009
Certificat N°4 BEST BANK	3,000,000	En bloc le 22/05/2010
Certificat N°5 BEST BANK	1,000,000	En bloc le 31/07/2010
Certificat N°6 BEST BANK	1,000,000	En bloc le 03/09/2010
<i>Dettes rattachées</i>		
<u>Sous-total</u>		
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE &amp; CERTIFICATS DE LEASING</u>		

Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solde	Fin de période	
				échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
2,000,000	-	2,000,000	-	-	-
1,000,000	-	-	1,000,000	-	1,000,000
1,000,000	-	-	1,000,000	-	1,000,000
1,200,000	-	-	1,200,000	-	1,200,000
15,050,000	1,750,000	-	16,800,000	-	16,800,000
178,325			6,028		6,028
(276,160)			(355,639)		(355,639)
<u>20,152,165</u>	<u>1,750,000</u>	<u>2,000,000</u>	<u>19,650,389</u>	<u>-</u>	<u>19,650,389</u>
2,000,000	-	-	2,000,000	-	2,000,000
1,000,000	-	-	1,000,000	-	1,000,000
2,000,000	-	-	2,000,000	2,000,000	-
3,000,000	-	-	3,000,000	3,000,000	-
1,000,000	-	-	1,000,000	1,000,000	-
1,000,000	-	-	1,000,000	1,000,000	-
298,225			200,460		200,460
<u>10,298,225</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10,200,460</u>	<u>7,000,000</u>	<u>3,200,460</u>
30,450,390	1,750,000	2,000,000	29,850,849	700,000	22,850,849

TOTAL GENERAL	165,102,929	28,750,000	15,720,022	179,011,218	109,595,897	69,415,322
---------------	-------------	------------	------------	-------------	-------------	------------

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

#### NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	123,656	32,296	170,319
- Effets à payer	-	18,244	-
<b>Sous total</b>	<b>123,656</b>	<b>50,540</b>	<b>170,319</b>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	3,330,107	4,224,113	3,908,527
- Effets à payer	4,666,938	7,393,859	4,988,623
- Retenue de garantie	123,926	83,814	152,565
- Factures non parvenues	1,357,459	22,211	245,220
<b>Sous total</b>	<b>9,478,430</b>	<b>11,723,997</b>	<b>9,294,935</b>
<b>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>9,602,086</b>	<b>11,774,537</b>	<b>9,465,254</b>

#### NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Autres avances et acomptes reçus des clients	-	97,710	-
- Personnel, provisions pour congés payés	182,148	168,971	182,148
- Personnel, autres charges à payer	-	-	165,038
- Etat, retenues sur salaires	74,028	69,855	20,791
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	190,505	170,929	182,002
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	68,222	66,219	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	1,900	42,125	33,875
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 24)	202,592	215,195	153,279
- Etat, autres impôts et taxes à payer	10,508	13,596	7,014
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	5,464	5,069	5,464
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	2,449	14,462	2,414
- CNSS	127,439	126,399	68,707
- CAVIS	18,193	20,629	6,749
- CNAM	3,000	-	1,579
- Assurance Groupe	19,383	43,578	12,319
- Autres comptes créditeurs	8,400	42,389	128,694
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	31,833	28,310	31,833
- Prestataires Recouvrement	80,972	34,302	104,130
- Prestataires Assurances	64,593	-	-
- Diverses Charges à payer	228,386	276,522	115,862
- Autres produits constatés d'avance	5,950	5,679	6,515
- Provisions pour risques et charges (A)	1,780,000	1,780,000	1,780,000
<b>Total</b>	<b>3,105,965</b>	<b>3,221,939</b>	<b>3,008,413</b>

(A) Ce montant constitue une couverture contre des risques inhérents à une affaire en contentieux.

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Capital social	(A)	12,500,000	12,500,000	12,500,000
- Réserve légale	(B)	1,195,150	1,000,000	1,000,000
- Réserve extraordinaire		5,700,000	4,200,000	4,200,000
- Réserves pour réinvestissements		300,000	300,000	300,000
- Fonds pour risques généraux		500,000	500,000	500,000
- Primes d'émission		2,250,000	2,250,000	2,250,000
- Réserves pour fonds social	(C)	826,749	748,132	756,649
- Résultats reportés		257,864	432,926	432,926
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>23,529,763</u>	<u>21,931,058</u>	<u>21,939,575</u>
Résultat de la période (1)		1,702,077	1,133,641	3,470,088
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>25,231,840</u>	<u>23,064,699</u>	<u>25,409,663</u>
Nombre d'actions (2)		2 500 000	2 500 000	2 500 000
Résultat par action (1) / (2)		0.681	0.453	1.388

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.

- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2008 à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES  
AU 30 JUIN 2008**  
(exprimé en dinars)

**NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	10,000,000	1,000,000	5,700,000	300,000	2,250,000	677,157	500,000	143,921	(65,188)	2,802,084	23,307,974
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1,000,000			75,000		1,727,084		(2,802,084)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1,500,000)			(1,500,000)
Plus value sur cessions des actions propres						(4,025)		61,919			61,919
Divers									65,188		(4,025)
Cession sur autorisation de l'AGO du 24 mai 2005			(2,500,000)								65,188
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2,500,000										
Résultat de la période close le 30 juin 2007										1,133,641	1,133,641
Solde au 30 juin 2007	12,500,000	1,000,000	4,200,000	300,000	2,250,000	748,132	500,000	432,926	0	1,133,641	23,064,699
Résultat de la période close le 30 juin 2007 (annulation)										(1,133,641)	(1,133,641)
Divers											8,517
Bénéfice net de l'exercice 2007						8,517				3,470,088	3,470,088
Solde au 31 décembre 2007	12,500,000	1,000,000	4,200,000	300,000	2,250,000	756,649	500,000	432,926	0	3,470,088	25,409,663
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 avril 2008			1,500,000			75,000		1,699,938		(3,470,088)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(1,875,000)			(1,875,000)
Divers						(4,900)					(4,900)
Résultat de la période close le 30 juin 2008										1,702,077	1,702,077
Solde au 30 juin 2008	12,500,000	1,195,150	5,700,000	300,000	2,250,000	826,749	500,000	257,864	0	1,702,077	25,231,840

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Intérêts de leasing	11,141,945	8,731,742	18,997,567
- Intérêts de retard	421,622	453,612	867,367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	151,537	81,720	152,222
- Autres	133,645	128,654	276,504
<b>Total</b>	<b>11,848,749</b>	<b>9,395,728</b>	<b>20,293,660</b>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	149,877	96,609	268,437
Intérêts de retard antérieurs	73,255	72,485	102,511
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(154,978)	(229,144)	(233,460)
Intérêts de retard	(51,584)	(122,136)	(102,897)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>16,570</b>	<b>(182,186)</b>	<b>34,591</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>11,865,319</b>	<b>9,213,542</b>	<b>20,328,251</b>
- Encours financiers			
. Au début de la période	192,651,989	152,313,585	152,313,585
. A la fin de la période	209,121,219	173,257,023	192,651,989
. Moyenne	(D) 200,886,604	162,785,304	172,482,787
- Intérêts de la période	(C) 11,141,945	8,731,742	18,997,567
- Taux moyen	(C) / (D) 11.09%	10.73%	11.01%



# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

### NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Intérêts des emprunts obligataires	2,848,553	2,445,743	4,731,756
- Intérêts des crédits des banques locales	1,207,861	564,047	1,728,835
- Intérêts des crédits des banques étrangères	612,871	736,482	1,421,284
- Intérêts des autres opérations de financement	1,102,225	755,675	1,862,837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	73,343	49,988	102,980
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>5,844,853</u>	<u>4,551,935</u>	<u>9,847,692</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(23,871)	(14,582)	(28,030)
- Autres charges financières	104,553	2,106	7,721
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>80,682</u>	<u>(12,476)</u>	<u>(20,309)</u>
<u>Total général</u>	<u>5,925,535</u>	<u>4,539,459</u>	<u>9,827,383</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	162,470,589	136,585,732	136,585,732
. A la fin de l'exercice	175,500,568	144,529,345	162,470,589
. Moyenne (B)	168,985,579	140,557,539	149,528,161
- Taux moyen (A) / (B)	6.92%	6.48%	6.59%

### NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Intérêts des comptes courants	6,598	6,598	13,343
- Plus values sur cession des titres immobilisés	58,520	26,630	43,343
- Dividendes	4,800	155,962	155,962
- Revenus des titres SICAV	-	26,364	33,529
- Autres produits financiers	107,337	11,953	30,069
<u>Total</u>	<u>177,255</u>	<u>227,507</u>	<u>276,246</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

#### NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Salaires et complément de salaires	842 161	754 326	1 524 745
- Charges connexes aux salaires	50 915	48 039	104 279
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	146 690	129 123	269 698
- Autres charges sociales	34 934	36 928	67 340
<u>Total</u>	<u>1 074 700</u>	<u>968 416</u>	<u>1 966 062</u>

#### NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	4 284	1 047	5 494
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	232 262	235 764	476 248
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 333	-	4 667
<u>Total</u>	<u>238 879</u>	<u>236 811</u>	<u>486 409</u>

#### NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Achat de matières et fournitures	73 289	59 102	125 619
<u>Total des achats</u>	<u>73 289</u>	<u>59 102</u>	<u>125 619</u>
- Sous-traitance générale	3 908	5 995	10 178
- Locations	19 186	26 500	57 081
- Entretien et réparations	58 184	44 635	85 559
- Primes d'assurances	15 774	18 242	35 099
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>97 052</u>	<u>95 372</u>	<u>187 917</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	43 265	45 918	102 683
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 993	80 511	144 473
- Publicités, publications, relations publiques	58 065	53 942	135 829
- Déplacements, missions et réceptions	32 418	22 438	39 632
- Frais postaux et de télécommunications	60 885	53 062	114 973
- Services bancaires et assimilés	74 633	62 868	139 852
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>352 259</u>	<u>318 739</u>	<u>677 442</u>
- Jetons de présence	10 000	15 000	47 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>10 000</u>	<u>15 000</u>	<u>47 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	17 727	21 995	45 211
- T.C.L	50 000	50 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	27 841	16 636	42 615
- Autres impôts et taxes	7 363	7 122	8 062
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>102 931</u>	<u>95 753</u>	<u>195 888</u>
<u>Total général</u>	<u>635 531</u>	<u>583 966</u>	<u>1 233 866</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 106 928	2 711 577	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 040 220)	(984 584)	(1 211 705)
- Créances radiées	1 114 394	-	3 481 806
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 041 338)	-	(3 112 792)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(68 380)	-	(266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(98 486)
<u>Total</u>	<u>2 071 384</u>	<u>1 726 993</u>	<u>3 107 720</u>

#### NOTE 22 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	53 000	267 281	267 631
- Autres gains sur éléments exceptionnels	65 938	43 570	125 687
<u>Total</u>	<u>118 938</u>	<u>310 851</u>	<u>393 318</u>

#### NOTE 23 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	83	932
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	4 753	124 843	124 843
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels (A)	99 981	-	12 306
<u>Total</u>	<u>104 734</u>	<u>124 926</u>	<u>138 081</u>

(A) Il s'agit du montant de la perte d'une affaire en contentieux entre la CIL et l'un de ces clients. Ce dernier a acquis un matériel importé qui s'est avéré non-conforme à la commande passée.

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

### NOTE 24 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
<b>Bénéfice comptable</b>	2 155 439	1 573 401	4 296 355
<b>A réintégrer</b>			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 145 237	2 711 577	4 315 315
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	6 200	6 300	13 500
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	38 000	23 000
- Reprises sur provisions fiscales 2004	-	984 584	4 250 234
- Reprises sur provisions fiscales 2005	2 084 420	-	1 037 946
- Reprises sur provisions fiscales 2006	-	-	1 894 378
- Provisions pour congés payés 2007/2006	-	-	182 148
- Moins value sur cession des actions SICAV	4 753	-	124 843
- Diverses charges non déductibles	105 547	14 720	32 813
<b>A déduire</b>			
- Provisions fiscales 2004/2003 pour affaires en cours	-	-	2 858 061
- Reprises sur provisions comptables	2 084 420	1 204 584	4 544 497
- Provisions pour congés payés 2006/2005	-	-	171 734
- Dividendes	4 800	155 962	155 962
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>5 412 376</b>	<b>3 968 036</b>	<b>8 440 278</b>
Provisions pour créances douteuses 100%	3 145 237	2 711 577	4 315 315
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>2 267 139</b>	<b>1 256 459</b>	<b>4 124 963</b>
Réinvestissements exonérés			
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	-	400 000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150 000	-	150 000
* Société KOKET	-	-	750 000
* Société FORAKEN	-	-	194 200
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	-	-	150 000
* Société AROMA INDUSTRIES	-	-	120 000
* Montant à investir	821 819	-	-
<b>Bénéfice imposable</b>	<b>1 295 320</b>	<b>1 256 459</b>	<b>2 360 763</b>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)</b>	<b>453 362</b>	<b>439 760</b>	<b>826 267</b>
<b>A imputer</b>			
- Acomptes provisionnels payés	247 880	224 059	672 176
- Retenues sur placements	2 890	506	812
<b>Impôt à payer (Report d'impôt)</b>	<b>202 592</b>	<b>215 195</b>	<b>153 279</b>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 25 : Encaissements reçus des clients

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Clients et comptes rattachés en début de période	+		16 550 942	18 022 876	18 022 876
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 4	(16 187 956)	(19 646 022)	(16 550 942)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 217 385)	(1 539 463)	(1 539 463)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	3 188 096	2 024 782	2 217 385
- Clients autres avances et comptes reçus en début de période	-	Note 13	-	-	-
- Clients autres avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 13	-	97 710	-
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(5 215 283)	(4 208 913)	(4 208 913)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	5 097 984	5 032 107	5 215 283
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 4	(892 854)	(617 457)	(617 457)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 4	1 008 091	749 750	892 854
- TVA collectée	+		9 075 255	7 261 549	16 210 479
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+		48 119 529	46 994 331	104 742 133
- Autres produits d'exploitation	+		757 694	710 358	1 390 654
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(1 114 394)	-	(3 481 806)
- Encours financiers virées en pertes	-		784 294	-	1 290 966
- Plus/Moins values sur relocation	-		(15 348)	30 987	(212 819)
- Plus/Moins values sur transfert	-		(66 305)	(81 438)	(131 386)
- Effet du transfert en immobilisations corporelles			-	(77 788)	-
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	603 734	883 386	883 386
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(642 368)	(1 160 897)	(603 734)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+		78 416	37 807	121 665
- Cessions anticipées d'immobilisations	+		3 352 797	3 057 888	6 194 622
			<u>62 264 939</u>	<u>57 571 553</u>	<u>129 835 783</u>

#### NOTE 26 : Investissements dans les contrats de Leasing

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	9 294 935	3 890 745	3 890 745
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(9 478 430)	(11 723 997)	(9 294 935)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+		56 826 713	62 181 842	132 141 798
- TVA sur Investissements	+		7 964 652	6 744 482	15 222 465
			<u>64 607 870</u>	<u>61 093 072</u>	<u>141 960 073</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 27 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	(1 600)	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	10 600	5 833	1 600
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	170 319	58 720	58 720
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(123 656)	(50 540)	(170 319)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	182 148	171 734	171 734
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(182 148)	(168 971)	(182 148)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	165 038	155 394	155 394
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	-	-	(165 038)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	20 791	16 371	16 371
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(74 028)	(69 855)	(20 791)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	182 002	8 326	8 326
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(190 505)	(170 929)	(182 002)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	68 707	64 309	64 309
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(127 439)	(126 399)	(68 707)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	6 749	5 982	5 982
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(18 193)	(20 629)	(6 749)
- CNAM en début de période	+	Note 13	1 579	-	-
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(3 000)	-	(1 579)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	12 319	10 984	10 984
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(19 383)	(43 578)	(12 319)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	31 833	28 931	28 931
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(31 833)	(28 310)	(31 833)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 13	115 862	130 078	130 078
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 13	(228 386)	(276 522)	(115 862)
- TVA, payée sur biens et services	+		85 677	77 127	158 732
- Charges de personnel	+	Note 18	1 074 700	968 416	1 966 062
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	635 531	583 966	1 233 866
- Impôts et taxes	-	Note 19	(102 931)	(95 753)	(195 888)
- Charges à répartir	+	Note 8	5 000	-	19 001
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>1 665 753</u>	<u>1 234 685</u>	<u>2 876 855</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

### NOTE 28 : Intérêts payés

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	91 332	-	124 883
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(324 529)	(390 174)	(390 174)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	417 446	370 338	324 529
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(68 222)	(66 219)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	1 618 797	2 152 910	2 152 910
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(3 118 572)	(2 878 807)	(1 618 797)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	655 405	220 830	220 830
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(377 528)	(338 806)	(655 405)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	139 023	167 655	167 655
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(121 944)	(153 857)	(139 023)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	178 325	346 296	198 203
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	(6 028)	(149 099)	(178 325)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	298 225	-	148 093
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(200 460)	-	(298 225)
- Intérêts courus sur ligne d'avance	+	Note 11	2 067	-	-
- Intérêts courus sur ligne d'avance	-	Note 11	(45 654)	-	(2 067)
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	65 027	77 209	77 209
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(57 911)	(70 614)	(65 027)
- Commissions courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 11	-	5 098	5 098
- Commissions courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 11	-	-	-
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	5 925 535	4 539 459	9 827 383
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(73 343)	(49 988)	(102 980)
			<u>4 996 991</u>	<u>3 782 231</u>	<u>9 796 770</u>

Intérêts payés

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008 (exprimé en dinars)

#### NOTE 29 : Impôts payés

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	153 279	117 438	117 438
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(202 592)	(215 195)	(153 279)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	7 014	6 636	6 636
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(10 508)	(13 596)	(7 014)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	5 464	5 152	5 152
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(5 464)	(5 069)	(5 464)
- TVA payée	+		815 264	1 779 371	1 779 371
- Impôts et taxes	+	Note 19	102 931	95 753	195 888
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	453 362	439 760	826 267
			<u>1 318 748</u>	<u>2 210 250</u>	<u>2 764 995</u>

#### NOTE 30 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 7	9 226	5 228	15 431
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 7	64 695	103 288	1 087 520
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	33 875	6 250	6 250
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(1 900)	(42 125)	(33 875)
			<u>105 896</u>	<u>72 641</u>	<u>1 075 326</u>

#### NOTE 31 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-		-	(83)	(932)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+		-	7 884	162 982
- Immobilisations mises en rebut			-	-	25
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	53 000	21 860	267 631
			<u>53 000</u>	<u>29 661</u>	<u>429 706</u>



# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(exprimé en dinars)

#### NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 764 200	750 000	750 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		293 825	75 500	106 505
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>2 058 025</u>	<u>825 500</u>	<u>856 505</u>

#### NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	883 330	133 330	266 660
- Remboursements sur prêts au personnel	+		68 703	75 666	110 155
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 17	58 520	26 630	43 343
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 010 553</u>	<u>235 626</u>	<u>420 158</u>

#### NOTE 34 : Dividendes et autres distributions

			<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2007</u>	<u>31 Décembre 2007</u>
- Dividendes	+	Note 14	1 875 000	1 438 081	1 500 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	2 414	14 447	14 447
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(2 449)	(14 462)	(2 414)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	4 900	4 025	(4 492)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>1 879 865</u>	<u>1 442 091</u>	<u>1 507 541</u>

# COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

## C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

#### NOTE 35 : Autres flux de trésorerie

			30 juin 2008	30 juin 2007	31 Décembre 2007
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	34 171	18 360	18 360
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(43 782)	(29 776)	(34 171)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	31 046	-	-
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(202 276)	(206 584)	(31 046)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	198 770	195 723	195 723
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(191 297)	(185 021)	(198 770)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 8	523	24 339	24 339
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 8	(36 314)	(18 376)	(523)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 5	500 000	3 938 152	3 938 152
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 5	-	-	(500 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(232 824)	(124 896)	(124 896)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	153 965	76 691	232 824
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(6 515)	(15 515)	(15 515)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	5 950	5 679	6 515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	118 735	200 877	232 903
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-	Note 23	(4 753)	(124 843)	(124 843)
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	65 938	43 570	125 687
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(99 981)	-	(12 306)
			<u>291 356</u>	<u>3 798 380</u>	<u>3 732 433</u>

Autres flux de trésorerie

## Engagements hors bilan

### I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	24.794.166 DT
Engagements sur opérations de leasing	9.517.157 DT
Engagements crédits documentaires	4.340.000 DT
	<hr/>
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>38 651 323 DT</b>

### II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	7.277.430 DT
- Les cautions reçues	78.237.910 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	36.972.306 DT
- La valeur résiduelle des contrats en cours	5.607.624 DT
- La valeur des biens donnés en leasing après décote	263.313.277 DT
	<hr/>
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>391 408 547 DT</b>

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 Juin 2008 à 4.182.500 €.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2008**

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2008.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91 – 24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

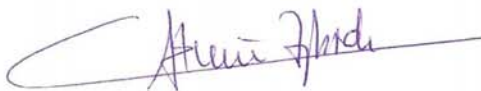
Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Tunis, le 28 Août 2008

#### Les Commissaires aux Comptes

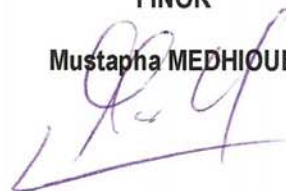
**BDO AFRIC AUDIT**

**Adnène ZGHIDI**



**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



**Notes explicatives des retraitements opérés au 30 juin 2008 au niveau des états financiers publiés arrêtés au 31 décembre 2007 conformément à la norme comptable relative aux contrats de leasing (NCT 41) :**

	Actifs				Passifs				Capitaux propres						
	Caisses et avoirs auprès des banques	Créances sur la clientèle, opérations de leasing	Portefeuille- titres commercial	Portefeuille d'investissement	Valeurs Immobilisées	Autres actifs	Concours bancaires	Dettes envers la clientèle	Emprunts et ressources spéciales	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période
<b>ACTIFS</b>															
31 Décembre 2007															
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>															
Immobilisations incorporelles					50.628										
Moins : amortissements					(40.191)										
					<u>10.637</u>										
Immobilisations utilisées par la société					8.883.811										
Moins : amortissements					(2.234.166)										
					<u>6.649.645</u>										
Immobilisations destinées à la location					395.955.892										
Moins : amortissements					(192.316.442)										
Moins : provisions					(6.639.324)										
					<u>197.000.126</u>										
Immobilisations financières					2.685.582										
Moins : provisions					(353.000)										
					<u>2.332.582</u>										
Total des actifs immobilisés					<u>205.992.990</u>										
Autres actifs non courants										328.324					
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>					<u>206.321.314</u>										
<b>ACTIFS COURANTS</b>															
Clients et comptes rattachés															
Moins : provisions et produits réservés															
					<u>5.266.419</u>										
Autres actifs courants					1.489.604										
Placements et autres actifs financiers					585.554										
Liquidités et équivalents de liquidités					2.337.130										
					<u>2.337.130</u>										
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>					<u>9.678.707</u>										
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>					<u>216.000.021</u>										







	Flux de trésorerie liés à l'exploitation				Flux de trésorerie liés à l'exploitation				Flux de trésorerie liés aux activités de financement				Variation de trésorerie			
	Encaissements recus des clients	Investissements dans les contrats de Leasing	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	Intérêts payés	Impôts et taxes payés	Autres flux liés à l'exploitation	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	Encaissements provenant des emprunts	Remboursements des emprunts	Encaissements (Décaissements) provenant des crédits à CT	Trésorerie au début de l'exercice	Trésorerie à la clôture de l'exercice	
<b>31 Décembre 2007</b>																
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>																
Encaissements recus des clients	123.239.844															
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2.874.788)		(2.876.855)			2.067										
Intérêts payés	(9.829.883)		(9.796.770)		(33.113)											
Impôts et taxes payés	(2.764.995)				(2.764.995)											
Autres flux liés à l'exploitation	3.763.479				3.763.479											
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	111.533.657															
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>																
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(143.035.389)					(1.075.328)										
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.025.645					429.706										
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(856.505)					(856.505)										
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	420.158						420.158									
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(136.446.101)															
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>																
Décaissements suite au rachat des actions propres	127.107															
Encaissements provenant de la cession des actions propres	(1.507.541)								127.107							
Dividendes et autres distributions	53.000.000								(1.507.541)							
Encaissements provenant des emprunts	(27.465.143)									53.000.000						
Remboursements d'emprunts	350.000										(27.465.143)					
Encaissements (Décaissements) provenant des crédits à CT												350.000				
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	24.504.423															
<b>Variation de trésorerie</b>	(408.021)															
Trésorerie au début de l'exercice	2.745.151													2.745.151		
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2.337.130													2.337.130		
<b>Total</b>	129.835.783	(141.960.073)	(2.876.855)	(9.796.770)	(2.764.995)	3.732.433	(1.075.328)	429.706	(856.505)	420.158		(1.507.541)	53.000.000	(27.465.143)	350.000	2.337.130

## 5 – 3 - Les engagements financiers au 30 juin 2008 :

### I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur	Tiers	Dirigeants <sup>2</sup>	Entreprises	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature <sup>3</sup>	13 857 157		396 539	13 460 618		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	24 794 166			24 794 166		
<b>TOTAL</b>	<b>38 651 323</b>		<b>396 539</b>	<b>38 254 784</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	78 237 910			78 237 910		
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues	7 277 430			7 277 430		
Hypothèques non retenues						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing <sup>4</sup>	36 972 306		6 917	36 965 389		
e) Valeur résiduelle	5 607 624		4	5 607 620		
j) Valeur matériel	263 313 277		134 571	263 178 706		
<b>TOTAL</b>	<b>391 408 547</b>		<b>141 492</b>	<b>391 267 055</b>		
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €			4 182 500 €		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
<b>TOTAL</b>						

### II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

<sup>2</sup> La part des dirigeants concerne la société OCEANA.

<sup>3</sup> Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan). La part des dirigeants de 396.539 dinars porte sur des contrats en cours avec la société OCEANA.

<sup>4</sup> Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 30 juin 2008.

## 5 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 30 juin 2008

### 5 – 4 – 1 - Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2008

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30-06-2008	Encours au 31-12-2007	Encours au 31-12-2006
CIL 2002/1	15 000 000	28/02/2007	TMM + 1,25%	5ans	-	-	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	16/09/2009	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	6 000 000	6 000 000	9 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	31/03/2010	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	4 800 000	7 200 000	9 600 000
CIL 2003/1	15 000 000	20/10/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	9 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	12 000 000	12 000 000	15 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	31/03/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	6 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	15 000 000	-
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	-	-
<b>Total</b>	<b>132 000 000</b>	-			<b>82 800 000</b>	<b>73 200 000</b>	<b>75 600 000</b>

## 5 – 4 – 2 - Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2008

En dinars

Emprunts	Montants	Echéance	Durée	Taux d'intérêt	Encours au 30-06-2008
<b>Banques locales :</b>					
BIAT 2001	5 000 000	30/04/2008	7 ans	TMM + 1,25%	
BIAT 2006	3 000 000	30/09/2011	5 ans	TMM + 1,25%	2 400 000
BIAT 1-2007	5 000 000	31/05/2012	5 ans	TMM + 1,25%	4 000 000
BIAT 2-2007	4 000 000	30/06/2012	5 ans	TMM + 1,25%	800 000
BIAT 3-2007	1 000 000	31/05/2012	5 ans	TMM + 1,25%	3 200 000
AMEN BANK 2006	3 000 000	18/07/2011	5 ans	TMM + 1,25%	2 400 000
AMEN BANK 1-2007	2 000 000	26/02/2012	5 ans	TMM + 1,25%	1 600 000
AMEN BANK 2-2007	3 000 000	16/11/2012	5 ans	TMM + 1,25%	3 000 000
AMEN BANK 3-2007	2 000 000	20/07/2012	5 ans	TMM + 1,25%	2 000 000
BT 2007	5 000 000	30/04/2012	5 ans	TMM + 1,25%	4 000 000
ATB 2007	3 000 000	30/04/2012	5 ans	TMM + 1,25%	2 400 000
ATTIJARI	5 000 000	30/09/2010	3 ans	TMM + 1,25%	4 166 667
ABC	3 000 000	27/03/2009	3 ans	TMM + 1,25%	1 500 000
BIAT 1-2008	5 000 000	30/05/2013	5 ans	TMM + 1,25%	5 000 000
BIAT 2-2008	5 000 000	30/06/2013	5 ans	TMM + 1,25%	5 000 000
Ligne d'avance				TMM + 1%	4 000 000
<b>Banques étrangères :</b>					
JEXIMBANK* (Yen)	800 000 000 YJ	01/02/2011	12 ans	TMM + 0,5%	2 063 936
B.E.I 1	7 562 500	15/11/2013	10 ans	4,17%	6 120 624
B.E.I 2	6 372 000	15/11/2010	6 ans	3,42%	3 659 648
B.E.I 3	3 231 400	15/11/2013	7 ans	3,43%	2 779 547
B.E.I 4	3 389 633	15/11/2012	7 ans	3,66%	2 610 146
<b>Total</b>					<b>62 700 568</b>

\* L'état tunisien a consenti le 14 mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 mai 1997. Le financement a été consenti à la CIL en dinars tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000 (équivalent de 8.140.001,510 DTU) au taux du marché monétaire majoré de 0,5% sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

\*\* La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisien pour l'équivalent de EURO 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Le 6 mai 2004, la CIL a contracté un premier emprunt de la BEI d'un montant de 5.000.000 d'euro au taux fixe de 7,17% et à échéance au 15 novembre 2013.

Au 22 novembre 2004, la CIL a contracté un deuxième emprunt de la BEI d'un montant de 4.000.000 d'euro au taux fixe de 6,42% et à échéance au 15 novembre 2010.

Le 9 septembre 2005, la CIL a contracté un troisième emprunt de la BEI d'un montant de 2.000.000 d'euro au taux fixe de 6,43% et à échéance au 15 novembre 2013.

Le 21 novembre 2005, la CIL a contracté un quatrième emprunt de la BEI d'un montant de 2.095.600 d'euro au taux fixe de 6,664% et à échéance au 15 novembre 2012.

**5 - 4 - 3 - Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2008 :**

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance.

**5 - 4 - 3 - 1 – Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance à moins d'un an :**

<b>Emprunts</b>	<b>Montants</b>	<b>Echéance</b>	<b>Aval</b>
<b>Billets de Trésorerie :</b>			
TPR	2 000 000	10/09/2008	Sans
SICAV L'EPARGNANT	2 000 000	30/12/2008	Sans
SICAV L'EPARGNANT	3 000 000	20/03/2009	Sans
BTE SICAR	3 000 000	04/11/2008	Sans
TPR	1 000 000	02/09/2008	Sans
PLACEMENT OBLIG SICAV	1 000 000	04/08/2008	Sans
TUNISO EMIRATIE SICAV	700 000	28/05/2009	Sans
AMEN BANK	2 000 000	04/07/2008	Sans
AMEN BANK	1 500 000	11/07/2008	Sans
GENERALE OBLIG SICAV	600 000	25/09/2008	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	04/06/2009	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	11/06/2009	Sans
SICAV AXIS TRESORERIE	1 200 000	29/06/2009	Sans
<b>Certificat de leasing :</b>			
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	24/05/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/05/2009	Sans
<b>Total</b>	<b>23 000 000</b>		

**5 - 4 - 3 - 2 – Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance à plus d'un an :**

<b>Emprunts</b>	<b>Montants</b>	<b>Echéance</b>	<b>Aval</b>
<b>Certificat de leasing :</b>			
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	21/09/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	3 000 000	22/05/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/07/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	03/09/2010	Sans
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>		

## 5 – 5 – Structure des souscripteurs à l'emprunt « CIL 2008/1 »

1 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux fixe :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	11	100 000	10 000 000	66,67%
FCP	6	15 100	1 510 000	10,07%
Compagnies d'assurances	2	9 000	900 000	6,00%
Personnes physiques	1	900	90 000	0,60%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>125 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>83,33%</b>

2 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux variable :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	1	5 000	500 000	3,33%
Banques	1	20 000	2 000 000	13,33%
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>25 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>16,67%</b>

## 5 - 6 - Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2008 :

PRODUITS	30 Juin		Décembre
	2008	2007 (*)	2007 (*)
	Intérêts de leasing	11 141 945	8 731 742
Intérêts de retard	421 622	453 612	867 367
Variation des produits réservés	16 570	(182 186)	34 591
Produits accessoires	336 072	256 746	523 287
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	11 916 209	9 259 914	20 422 812
Marge commerciale (PNB)	5 990 674	4 720 455	10 595 429
Produits des placements	177 255	227 507	276 246
<u>Sous total</u>	6 167 929	4 947 962	10 871 675
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 457 698	3 395 580	7 671 747
Reprises sur agios & provisions :			
- Suite au recouvrement des créances	1 040 220	984 584	1 211 705
- pour risques et charges			
- Suite à la radiation de créances	1 109 718	-	3 477 696
Autres produits ordinaires	118 938	310 851	393 318
<u>Sous total</u>	6 726 574	4 691 015	12 754 466

CHARGES	30 Juin		Décembre
	2008	2007 (*)	2007 (*)
	Intérêts et charges assimilés	5 925 535	4 539 459
<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	5 925 535	4 539 459	9 827 383
Autres charges d'exploitation	635 531	583 966	1 233 866
Charges de personnel	1 074 700	968 416	1 966 062
<u>Sous total</u>	1 710 231	1 552 382	3 199 928
Dotations aux amortissements	238 879	236 811	486 409
Dotations aux provisions :			
- Pour dépréciation des créances	1 606 928	2 711 577	4 315 315
- Pour dépréciation des immobilisations financières		38000	23 000
- Pour dépréciation des autres actifs	6 200	6300	13 500
Dot aux prov complémentaires pour risque sur la clientèle	1 500 000		
Créances radiées	1 114 394		3 481 806
Autres pertes ordinaires	104 734	124 926	138 081
Impôts sur les bénéfices	453 362	439 760	826 267
<u>Sous total</u>	5 024 497	3 557 374	9 284 378

(\*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

## 5 - 7 - Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2008 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2005	10 000 000	1 000 000	5 200 000	300 000	2 250 000	612 965	0	103 362	(154 201)	2 468 528	21 780 653
Affectations approuvées par l'AGO du 18 avril 2006			500 000			60 000	500 000	1 408 527		(2 468 527)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005								(1 400 000)			(1 400 000)
Dividendes sur actions propres						4 192		12 008			12 008
Divers (mouvements sur le fonds social)									(10 672)		4 192
Rachat d'actions propres								20 024	99 685		(10 672)
Cession d'actions propres										2 802 084	119 709
Bénéfice net de l'exercice											2 802 084
Solde au 31 décembre 2006	10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 085	23 307 974
Affectations approuvées par l'AGO du 26 avril 2007			1 000 000			75 000		1 727 084		(2 802 084)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1 500 000)			(1 500 000)
Plus value sur cessions des actions propres						(4 025)		61 919			61 919
Divers									65 188		(4 025)
Cession sur autorisation de l'AGO du 24 mai 2005			(2 500 000)								65 188
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 26 avril 2007	2 500 000										-
Résultat de la période close le 30 juin 2007										1 133 641	1 133 641
Solde au 30 juin 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	748 132	500 000	432 926	0	1 133 641	23 064 699
Résultat de la période close le 30 juin 2007 (annulation)										(1 133 641)	(1 133 641)
Divers						8 517					8 517
Bénéfice net de l'exercice 2007										3 470 088	3 470 088
Solde au 31 décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	0	3 470 088	25 409 663
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 avril 2008		19 150	1 500 000			75 000		1 699 938		(3 470 088)	0
Dividendes versés sur les bénéfices de 2007								(1 875 000)			(1 875 000)
Divers						(4 900)					(4 900)
Résultat de la période close le 30 juin 2008										1 702 077	1 702 077
Solde au 30 juin 2008	12 500 000	1 195 150	5 700 000	300 000	2 250 000	826 749	500 000	257 864	0	1 702 077	25 231 840



## 5 - 8 – Evolution des intérêts et produits de leasing et du résultat d'exploitation :

En dinars	30/06/2008	30/06/2007*	31/12/2007*
Intérêts et produits de leasing	11 865 319	9 213 542	20 328 251
Produit net	6 167 929	4 947 962	10 871 675
Résultat d'exploitation	2 141 235	1 387 476	4 041 118
<b>Capital social</b>	<b>12 500 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>12 500 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>
Produits de leasing par action	4,746	3,685	8,131
Produit net par action	2,467	1,979	4,349
Résultat d'exploitation par action	0,856	0,555	1,616

\*Retraités pour les besoins de la comparaison

## 5 - 9 – Evolution du résultat net :

En dinars	30/06/2008	30/06/2007*	31/12/2007*
Résultat avant impôt	2 155 439	1 573 401	4 296 355
Résultat net d'impôt	1 702 077	1 133 641	3 470 088
<b>Capital social</b>	<b>12 500 000</b>	<b>12 500 000</b>	<b>12 500 000</b>
<b>Nombre d'actions</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>
Résultat par action avant impôt	0,862	0,629	1,719
Résultat par action net d'impôt	0,681	0,453	1,388
Résultat avant impôt / capital social	17,24%	12,59%	34,37%
Résultat net d'impôt / capital social	13,62%	9,07%	27,76%

\*Retraités pour les besoins de la comparaison

## 5 - 10 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement :

En dinars	30/06/2008	30/06/2007*	31/12/2007*
Résultat net	1 702 077	1 133 641	3 470 088
Dotations aux amortissements	238 879	236 811	486 409
Dotations nettes aux provisions	2 077 584	1 771 293	3 144 220
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>4 018 540</b>	<b>3 141 745</b>	<b>7 100 717</b>

\*Retraités pour les besoins de la comparaison

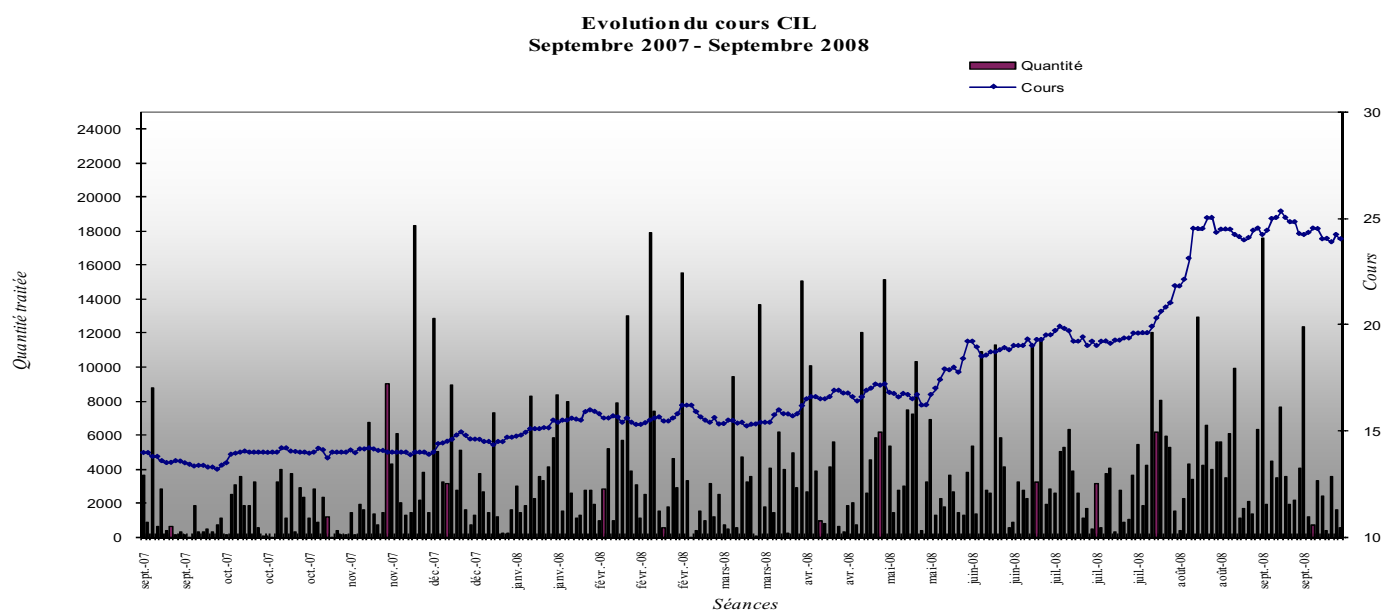
## 5 - 11 - Indicateurs de gestion et ratios :

Désignation	30-juin-08	30-juin-07	31-déc-07
<b>Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)</b>			
Résultat net de la période (1)	1.702	1.134	3.470
Engagements(2)(Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	214.831	182.513	199.928
Fonds propres (avant résultat net) (3)	23.530	21.931	21.940
Capitaux propres avant affectation	25.232	23.065	25.410
Créances sur la clientèle	211.307	179.973	197.010
Créances classées (4)	20.696	27.205	20.436
Produits réservés (5)	1.989	2.656	2.073
Total provisions (6)	16.875	17.586	15.850
Emprunts et ressources spéciales (7)	179.011	147.750	165.103
Total bilan	225.280	192.868	210.419
Charges financières (8)	5.926	4.539	9.827
Total charges d'exploitation	1.949	1.789	3.686
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	10,95%	12,02%	10,97%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	7,23%	5,17%	15,82%
Taux de créances classées (4)/(2)	9,63%	14,91%	10,22%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	91,15%	74,41%	87,70%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT (*)	12%	16,61%	12,21%
<b>Ratios de structure</b>			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	11,20%	11,96%	12,08%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,46%	76,61%	78,46%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	93,80%	93,31%	93,63%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,64%	86,02%	87,58%
<b>Ratios de gestion</b>			
Charges de personnel/Produits nets	17,42%	19,57%	18,08%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	26,21%	22,56%	49,55%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	31,60%	36,16%	33,91%
Provisions nettes/Produits nets	33,68%	35,80%	28,92%
<b>Ratios de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	7,23%	5,17%	15,82%
ROA (Résultat net/Total bilan)	0,76%	0,59%	1,65%
Résultat net/Produits nets	27,60%	22,91%	31,92%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	5,62%	5,12%	10,32%
Produits nets/Total bilan	2,74%	2,57%	5,17%

\* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

## 5 – 12 – Comportement boursier du titre CIL

Evolution des cours et des quantités traitées : Septembre 2007 – Septembre 2008



### Indicateurs Boursiers

**Nombre de titres au 31 décembre 2007 : 2.500.000**

**Nombre de titres au 30 septembre 2008 : 2.500.000**

**Cours d'introduction, le 15 Septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)**

**Cours au 31 décembre 2007 : 14,490 Dinars (après le Split du nominal décidé par l'AGE du 18 avril 2007 et réalisé le 28 mai 2007)**

**Cours au 30 septembre 2008 : 24,000 dinars**

**Capitalisation boursière au 31 décembre 2007 : 36,225 millions de dinars**

**Capitalisation boursière au 30 septembre 2008 : 60 millions de dinars**

**Cours le plus haut du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 septembre 2008 : 25,300 dinars**

**Cours le plus bas du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 septembre 2008 : 14,500 dinars**

	2005	2006	2007	30/09/2008
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	2 500 000	2 500 000
Nombre de titres traités	201 447	403 726	623 264	752 310
Cours fin de période (en DT)	17,990	24,000	14,490	24,000
Capitalisation boursière (en DT)	17 990 000	24 000 000	36 225 000	60 000 000
Valeur comptable nette (en DT)	21,780	23,308	10,164	-
Cours le plus haut (en DT)	18,900	24,000	37,200	25,300
Cours le plus bas (en DT)	16,490	16,500	12,400	14,500
Bénéfice par action (en DT)	2,468	2,802	1,388	-
Dividende par action (en DT)	1,400	1,500	0,750	-
Date de détachement	05/05/2006	08/05/2007	08/05/2008	-
Taux de distribution	56,73%	53,53%	54,03%	-
Taux de rotation	20,14%	29,82%	24,55%	30,09%
P.E.R	7,29	12,13	10,44	17,30
Rendement de la période	49,43%(*)	73,05%(*)	86,94%(*)	72,04%(*)

(\*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

## CHAPITRE 6 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

### 6 - 1 – Conseil d’administration :

#### 6 – 1 – 1 - Membres du Conseil d’Administration :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
<b>President :</b>			
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
<b>Administrateurs :</b>			
M <sup>r</sup> Salah SOUKI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	Lui même	2008 - 2010	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M <sup>me</sup> Hella BRIGUI	2008 - 2010	Tunis
Tunisian Travel Services	M <sup>r</sup> Raouf NEGRA	2008 - 2010	Tunis
GAT	M <sup>r</sup> Yazid Skandrani	2008 - 2010	Tunis

#### 6 – 1 – 2 - Fonction des membres et des organes d’administration et de direction dans la société :

Mr Mohamed BRIGUI : Président Directeur Général  
 Mr Salah SOUKI : Directeur Général Adjoint  
 Mr Khaled BEN HASSINE : N’a pas de fonction dans la société

#### 6 – 1 – 3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
<b>Conseil d’administration et direction :</b>	
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
M <sup>r</sup> Salah SOUKI	Gérant MIRAGE SARL Président du Conseil d’Administration de la C.G.I.
<b>Administrateurs :</b>	
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT

#### 6 – 1 – 4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

<b>Administrateur personne physique</b>	<b>Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés</b>
M <sup>r</sup> Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA
M <sup>r</sup> Salah SOUKI	C.G.I.
M <sup>r</sup> Khaled BEN HASSINE	Néant

#### 6 – 1 – 5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :

<b>Membres</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Fonction au sein de la société qu'il représente</b>
G A T	M <sup>r</sup> Yazid SKANDRANI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M <sup>me</sup> Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M <sup>r</sup> Raouf NEGRA	Directeur Financier

#### 6 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société :

##### 6 – 2 - 1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 30.000 dinars au titre de l'exercice 2007.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 311 932 dinars au titre de l'exercice 2007.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Les organes de direction disposent chacun d'une voiture de service avec chauffeur.

##### 6 – 2 - 2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction :

Aucune opération spéciale n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

### 6 - 3 – Commissaire aux comptes

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société BDO AFRIC AUDIT, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 71 754 903 Fax : 71 753 153	2008 – 2010

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2006 – 2008

L'assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2006 a décidé de nommer la société FINOR, en tant que premier commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2008.

L'assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2008 a décidé de renommer BDO Afric Audit, en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2010.

### 6 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil, et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

#### Transfert de ressources et d'obligations :

Selon le rapport spécial des commissaires aux comptes en date du 18 mars 2008, le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente du dit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140 000 DT avec encaissement d'une avance de 30 000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2007 à 201 534 DT et a été provisionné à concurrence de 92 000 DT.

**Les relations commerciales au 30/06/2008 :**

NOM OU RAISON SOCIALE	Concours accordés (encours)	
	Montant en DT	Conditions
<b>Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.</b>		
néant		
<b>Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance ou du directoire.</b>		
OCEANA	146 704	3 ans 10% - 10,25%

La différence qui existe entre la valeur du matériel acquis par la société OCEANA (141.492 DT) présenté dans le tableau des engagements financiers à la page 97 et l'encours (146.704 DT), présenté dans le tableau ci-dessus, provient de la différence entre le taux de dépréciation du matériel, soit 40% (amortissement sur 2,5 ans) et le taux de dépréciation du contrat, 33,33% (amortissement sur 3 ans).

## **CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **7 – 1 - Evolution récente et orientation**

#### **7 – 1 – 1 – Evolutions récentes :**

Après la progression enregistrée durant l'année 2006 (+18,5% des mises en force), le secteur du leasing a continué sur sa lancée et a réalisé en 2007 une progression des mises en force de 37,6%. En effet, le montant de ces derniers est passé de 530 MD en 2006 à 729,6 MD en 2007. L'encours financier des sociétés de leasing, a lui aussi, connu une hausse et a atteint 1084,9 MD fin 2007 contre 885,7 MD fin 2006.

Au 30 juin 2008, on constate une continuité dans l'expansion du secteur du leasing avec une augmentation des mises en force de 17,5% passant de 350,3 MD au 1<sup>er</sup> semestre 2007 à 411,7 MD.

La part de la CIL dans l'activité du secteur durant le premier semestre 2008 représente environ 16,3% des mises en force et 17,1% des encours financiers contre respectivement 17,7% et 17% à la fin du premier semestre 2007. Les mises en force ont atteint 67,3 MD au 30 juin 2008 contre 62,2 MD au 30 juin 2007. L'encours global des engagements sur la clientèle est passé de 167,3 MD fin juin 2007 à 203,6 MD fin juin 2008.

Les créances douteuses et litigieuses ont continués de baisser en 2008 avec une régression de 23,9% en passant de 27,2 MD fin juin 2007 à 20,7 MD à la même période en 2008. Le ratio de couverture des CDL par les provisions et les produits réservés est passé de 74,4% à fin juin 2007 à 91,15% à fin juin 2008.

Au 30 septembre 2008, la CIL a enregistré une hausse de ses mises en force par rapport au 30 septembre 2007 en passant de 94,6 MD à 96,9 MD soit une augmentation de 2,4%. L'encours financier est passé quant à lui de 176,9 MD à 208,2 MD.

#### **7 – 1 – 2 – Orientations :**

Ainsi, pour l'année 2008, la société prévoit une légère hausse du niveau de ses mises en force qui devraient se situer aux alentours de 135 MD et table sur une évolution moyenne de 6,7% l'an à partir de 2009.

Du point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances conformément à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque ;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- La poursuite de la politique de diversification sectorielle des engagements.



## 7 – 2 – Perspectives d’avenir :

Les projections financières 2008-2012 de la société ont été élaborées dans le cadre du prospectus d’émission de l’emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné CIL 2008 » d’un montant de 10 MD et approuvées par le Conseil d’Administration du 23 septembre 2008.

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2007 tels que retraités au 30/06/2008 selon les dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Pour le présent prospectus certaines informations financières prévisionnelles concernant l’activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiés par rapport au dernier prospectus « CIL 2008/1 » compte-tenu des réalisations jusqu’à fin septembre 2008 et ce, pour les éléments suivant :

- ❑ Les mises en force pour l’année 2008 étaient estimées à 110 MD et sont passées à 135 MD. Les mises en force ont été aussi réajustées pour les années d’après, à savoir 145 MD en 2009 contre 115 MD précédemment, 155 MD en 2010 contre 120 MD précédemment, 165 MD en 2011 contre 125 MD précédemment et 175 MD en 2012 contre 130 MD précédemment.
- ❑ Les capitaux prévisionnels à lever ont été réajustés en fonction des nouvelles prévisions des mises en force. Le total des emprunts obligataires et bancaires annuels à contracter est passé de 45 MD en 2008 et en 2009 à 50 MD, de 45 MD en 2010 et en 2011 à 55 MD et de 46 MD en 2012 à 60 MD.
- ❑ La deuxième tranche de l’augmentation de capital décidée par l’AGE du 26 avril 2007 qui doit porter le capital social de 12,5 MD à 15 MD et qui était prise en compte dans l’exercice 2009 dans le précédent prospectus « CIL 2008/1 » a été intégrée dès l’année 2008 dans le présent business plan.
- ❑ Les investissements annuels de maintien et de renouvellement sont passés de 600.000 DT à partir de 2009 à 700.000 DT. Les investissements en portefeuille qui étaient prévus pour 1 MD annuellement lors du précédent prospectus sont passés à 1,2 MD en 2008 et à 1,5 MD à partir de 2009.

La société s’engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d’informer ses actionnaires et le public sur l’état de réalisation de ses prévisions.

L’état des réalisations par rapport aux prévisions et l’analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La société s’engage à tenir une communication financière au mois une fois par an.

### 7 – 2 – 1 – Hypothèses de prévisions retenues :

**Les hypothèses de base et les prévisions concernant l’exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :**

#### 1 - Les mises en force :

Pour l’année 2008, la CIL prévoit un niveau des mises en forces aux alentours de 135MD.

La CIL table, à partir de 2009, sur une évolution moyenne de 6,70% l’an.

soit :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	132 463	135 000	145 000	155 000	165 000	175 000
Taux d’évolution	43,92%	1,92%	7,41%	6,90%	6,45%	6,06%

## 2 - Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression de 15,6% en 2008.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	20 329	23 500	24 775	25 343	26 470	28 233
Taux d'évolution	-	15,60%	5,43%	2,29%	4,45%	6,66%

## 3 – Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées est estimé à 18,5% en 2008 et devrait se situer aux alentours de 4,1% à partir de 2009.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	9 827	11 773	12 426	12 507	13 002	13 688
Taux d'évolution		19,79%	5,55%	0,65%	3,96%	5,27%

## 4 - Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée comme suit :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
En milliers de DT	3 686	3 900	4 108	4 327	4 558	4 803
Taux d'évolution	12,42%	5,80%	5,32%	5,33%	5,35%	5,37%

## 5 - Les provisions nettes :

Les dotations nettes aux provisions ont connu une hausse de 4,2% en 2007 par rapport à l'exercice 2006 pour se situer aux environs de 3,144 millions de dinars. Pour 2008 et 2009 la CIL prévoit une baisse à respectivement 2,850 et 2,500 millions de dinars des dotations nettes aux provisions suite à l'amélioration de son portefeuille clients.

En milliers de DT	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dotations aux provisions	7 834	5 950	5 800	5 900	6 000	5 900
Reprises sur provisions	4 689	3 100	3 300	3 400	3 600	3 600
Provisions nettes	<b>3 144</b>	<b>2 850</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>2 400</b>	<b>2 300</b>
Taux d'évolution	4,22%	-9,36%	-12,28%	0,00%	-4,00%	-4,17%

## 6 - Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT

	2008		2009	2010	2011	2012
<b>Emp obligataire</b>						
Montant	30 000	10 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Durée	5 ans	10 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,5% et/ou TMM + 1,25%	7,25% et/ou TMM + 1,50%	6,5%	6,5%	6,5%	6,5%
<b>Emp bancaires</b>						
Montant	10 000		20 000	25 000	25 000	30 000
Durée	5 ans		5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	7%		7%	7%	7%	7%
<b>Total emprunt</b>	<b>50 000</b>		<b>50 000</b>	<b>55 000</b>	<b>55 000</b>	<b>60 000</b>

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

7 - Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Emprunts et ressources spéciales	165 103	183 829	186 194	184 414	189 459	195 027
Taux d'évolution	-	11,34%	1,29%	-0,96%	2,74%	2,94%

8 - Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter.

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Crédits bancaires et extérieurs	3 150	3 437	3 265	3 749	4 298	3 867
Emprunts obligataires	4 835	5 028	6 271	6 419	6 395	6 569
Autres crédits à CT	1 842	3 308	2 890	2 338	2 309	3 252
<b>Total charges financières</b>	<b>9 827</b>	<b>11 773</b>	<b>12 426</b>	<b>12 507</b>	<b>13 002</b>	<b>13 688</b>

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/2 » sont calculées sur la base :  
- taux variable estimé à 6,48%<sup>5</sup> (montant de l'emprunt émis à taux variable = 3683000 DT) ;  
- taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 11317000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/3 » sont calculées sur la base :  
- taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 2800000 DT) ;  
- taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9200000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2003/1 » sont calculées sur la base :  
- taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5200000 DT) ;  
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9800000 DT).

<sup>5</sup> Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de novembre 2007 à octobre 2008 majoré d'une marge de 1,25%

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/1 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 4550000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 10450000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/2 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 1000000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2005/1 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 500000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14500000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/1 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 1000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/2 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,48% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 1000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2008/1 » sont calculées sur la base :  
 - taux variable estimé à 6,36%<sup>6</sup> (montant de l'emprunt émis à taux variable = 2500000 DT) ;  
 - taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 12500000 DT).

La proportion retenue, pour le calcul du prévisionnel, objet du présent prospectus, entre les souscriptions à taux fixe et les souscriptions à taux variable est 2/3 / 1/3.

## 9 - Les capitaux propres :

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2008 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), il est prévu la réalisation de la deuxième tranche, par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre cinq (5) anciennes, avant la fin de l'année 2008. Ce qui portera le capital social de 12,5 à 15 millions de dinars.

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Capital social	12 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Réserves	9 007	8 102	9 932	12 367	15 044	18 122
Résultats reportés	433	258	258	258	258	258
Résultat de la période	3 471	4 080	4 685	4 927	5 328	6 054
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>25 410</b>	<b>27 440</b>	<b>29 875</b>	<b>32 552</b>	<b>35 630</b>	<b>39 434</b>

<sup>6</sup> Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de novembre 2007 à octobre 2008 majoré d'une marge de 1,125%

## 10 - Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de 600.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux en 2008 et 700.000 dinars à partir de 2009.

Concernant les investissements en portefeuille, et étant donné l'expiration de l'avantage fiscal, dont bénéficiait la CIL, suite à l'augmentation de capital par appel public à l'épargne réalisée en 2001, la société prévoit de réaliser des investissements en titres de l'ordre de 1,2 million de dinars en 2008 et 1,5 million de dinars à partir de 2009.

## 11 - Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

	En DT					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dividende par action	0,750*	0,750*	0,750*	0,750*	0,750*	0,750*

\* Suite à la réduction de la valeur du nominal de l'action CIL qui est passée de 10 dinars à 5 dinars le 25 mai 2007.

## 12 - La rentabilité prévisionnelle :

- ❑ Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 6,86%
- ❑ Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 6,58 %
- ❑ Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 14,2%
- ❑ Le taux prévisionnel moyen de croissance des bénéfices nets sera de 11,77 %
- ❑ Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 7,69%

NB : Les moyennes sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Intérêts et revenus assimilés		16,09%	5,40%	2,28%	4,43%	6,64%
Produits nets	13,28%	11,97%	3,91%	4,24%	5,01%	8,00%
Résultat d'exploitation	22,40%	34,18%	11,42%	5,26%	8,32%	13,98%
Résultat net	23,85%	20,21%	12,30%	5,16%	8,13%	13,63%
Bénéfice par action	-0,92%	0,18%	12,30%	5,16%	8,13%	13,63%

## 7 – 2 – 2 - Les états financiers prévisionnels :

### Bilans prévisionnels :

En milliers de dinars

<b>ACTIFS</b>	<b>2007*</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Caisses et avoirs auprès des banques	2 337	1 602	1 724	1 788	1 669	1 143
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	197 010	215 139	220 639	222 969	232 969	246 639
Portefeuille- titres commercial	500	100	100	100	100	100
Portefeuille d'investissement	2 418	3 333	4 183	5 033	5 533	6 033
Valeurs immobilisées	6 660	6 770	6 980	7 180	7 370	7 550
Autres actifs	1 493	1 410	1 370	1 370	1 370	1 370
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>210 419</b>	<b>228 353</b>	<b>234 996</b>	<b>238 439</b>	<b>249 011</b>	<b>262 834</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>2007*</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Dettes envers la clientèle	7 433	7 500	6 600	5 700	4 800	6 500
Emprunts et ressources spéciales	165 103	183 829	186 194	184 414	189 459	195 027
Fournisseurs et comptes rattachés	9 465	8 000	9 000	10 000	11 000	12 000
Autres passifs	3 008	1 584	3 327	5 773	8 121	9 873
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>185 009</b>	<b>200 913</b>	<b>205 120</b>	<b>205 887</b>	<b>213 380</b>	<b>223 400</b>

### CAPITAUX PROPRES

Capital social	12 500	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Réserves	9 007	8 102	9 932	12 367	15 044	18 122
Résultats reportés	433	258	258	258	258	258
Résultat de la période	3 470	4 080	4 685	4 927	5 328	6 054
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>25,410</b>	<b>27 440</b>	<b>29 875</b>	<b>32 552</b>	<b>35 630</b>	<b>39 434</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>210 419</b>	<b>228 353</b>	<b>234 996</b>	<b>238 439</b>	<b>249 011</b>	<b>262 834</b>

\* Retraité au 30/06/2008 pour tenir compte des dispositions de la norme comptable 14 relative aux contrats de location.

**Etat de résultat prévisionnel :**

En milliers de DT

	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Intérêts et produits assimilés de leasing	20 328	23 500	24 775	25 343	26 470	28 233
Intérêts et charges assimilées	9 827	11 773	12 426	12 507	13 002	13 688
Produits des placements	276	223	200	250	280	310
Autres produits d'exploitation	95	100	100	100	100	100
<b>Produit net</b>	<b>10 872</b>	<b>12 050</b>	<b>12 649</b>	<b>13 186</b>	<b>13 847</b>	<b>14 955</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Charges de personnel	1 966	2 100	2 205	2 315	2 431	2 553
Dotations aux amortissements	486	480	490	500	510	520
Autres charges d'exploitation	1 234	1 320	1 413	1 512	1 617	1 731
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 686</b>	<b>3 900</b>	<b>4 108</b>	<b>4 327</b>	<b>4 558</b>	<b>4 803</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>7 186</b>	<b>8 150</b>	<b>8 542</b>	<b>8 859</b>	<b>9 289</b>	<b>10 152</b>
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	3 144	2 850	2 500	2 500	2 400	2 300
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 041</b>	<b>5 300</b>	<b>6 042</b>	<b>6 359</b>	<b>6 889</b>	<b>7 852</b>
Autres gains ordinaires	393	250	255	260	265	270
Autres pertes ordinaires	138	110	50	50	50	50
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>4 296</b>	<b>5 440</b>	<b>6 247</b>	<b>6 569</b>	<b>7 104</b>	<b>8 072</b>
Impôts sur les bénéfices	826	1 360	1 562	1 642	1 776	2 018
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>3 470</b>	<b>4 080</b>	<b>4 685</b>	<b>4 927</b>	<b>5 328</b>	<b>6 054</b>

\* Retraité au 30/06/2008 pour tenir compte des dispositions de la norme comptable 14 relative aux contrats de location.

## Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT.

	2007*	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Flux liés à l'exploitation</b>						
Encaissements reçus des clients	129 836	154 912	185 100	200 776	204 355	212 764
Investissements dans les contrats de leasing	-141 960	-152 495	-161 400	-172 600	-183 800	-195 000
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	-2 877	-3 348	-3 558	-3 767	-3 988	-4 223
Intérêts payés	-9 797	-12 000	-12 561	-12 642	-13 138	-13 825
Impôts & taxes payés	-2 765	-4 045	-6 092	-6 205	-5 256	-5 108
Autres flux liés à l'exploitation	3 732	711	250	300	330	360
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-23 830</b>	<b>-16 265</b>	<b>1 740</b>	<b>5 862</b>	<b>-1 498</b>	<b>-5 032</b>
<b>Flux d'investissements</b>						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 075	-584	-700	-700	-700	-700
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	430	100	100	100	100	100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-857	-1 350	-1 650	-1 650	-1 650	-1 650
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	420	350	800	800	1 150	1 150
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-1 082</b>	<b>-1 484</b>	<b>-1 450</b>	<b>-1 450</b>	<b>-1 100</b>	<b>-1 100</b>
<b>Flux de financement</b>						
Encaissement suite à la cession des actions propres	127	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-1 508	-1 879	-2 250	-2 250	-2 250	-2 250
Encaissements provenant des emprunts	53 000	50 000	50 000	55 000	55 000	60 000
Encaissements d'emprunts	-27 465	-36 557	-49 418	-52 599	-46 770	-52 144
Encaissement (Décaissement) provenant des crédits à CT	350	5 450	1 500	-4 500	-3 500	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>24 504</b>	<b>17 014</b>	<b>-168</b>	<b>-4 349</b>	<b>2 480</b>	<b>5 606</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-408</b>	<b>-735</b>	<b>122</b>	<b>63</b>	<b>-119</b>	<b>-526</b>
Trésorerie au début de l'exercice	2 745	2 337	1 602	1 724	1 788	1 669
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 337	1 602	1 724	1 788	1 669	1 143

\* Retraité au 30/06/2008 pour tenir compte des dispositions de la norme comptable 14 relative aux contrats de location.



### 7 – 2 – 3 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels :

En milliers de DT

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Indicateurs de gestion</b>						
Résultat net de la période (1)	3 470	4 080	4 685	4 927	5 328	6 054
Engagements(2)(Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	199 928	218 572	224 922	228 102	238 602	252 772
Fonds propres (avant résultat net) (3)	21 940	23 360	25 190	27 625	30 302	33 380
Capitaux propres avant affectation	25 410	27 440	29 875	32 552	35 630	39 434
Créances sur la clientèle	197 010	215 139	220 639	222 969	232 969	246 639
Créances classées (4)	20 436	20 000	21 000	21 500	22 000	22 000
Provisions et Produits réservés (5)	17 924	19 674	20 974	21 499	21 999	21 999
Emprunts et ressources spéciales (6)	165 103	183 829	186 194	184 414	189 459	195 027
Total bilan	210 419	228 353	234 996	238 439	249 011	262 834
Charges financières (7)	9 827	11 773	12 426	12 507	13 002	13 688
Total charges d'exploitation	3 686	3 900	4 108	4 327	4 558	4 803
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	10,97%	10,69%	11,20%	12,11%	12,70%	13,21%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	15,82%	17,47%	18,60%	17,84%	17,58%	18,14%
Taux des créances classées (4)/(2)	10,22%	9,15%	9,34%	9,43%	9,22%	8,70%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	87,71%	98,37%	99,88%	99,99%	99,99%	99,99%
<b>Ratios de structure</b>						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,08%	12,02%	12,71%	13,65%	14,31%	15,00%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,46%	80,50%	79,23%	77,34%	76,08%	74,20%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	93,63%	94,21%	93,89%	93,51%	93,56%	93,84%
Emprunts et ressources spéciales+dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	87,58%	88,93%	87,38%	85,26%	83,38%	81,71%
<b>Ratios de gestion</b>						
Charges de personnel/Produits nets	18,08%	17,43%	17,43%	17,56%	17,56%	17,07%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	49,55%	51,58%	50,22%	47,73%	45,70%	44,80%
Coefficient d'exploitation	33,91%	32,37%	32,47%	32,81%	32,92%	32,12%
Provisions nettes/Produits nets	28,92%	23,65%	19,76%	18,96%	17,33%	15,38%
<b>Ratios de rentabilité</b>						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	15,82%	17,47%	18,60%	17,84%	17,58%	18,14%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,65%	1,79%	1,99%	2,07%	2,14%	2,30%
Résultat net/Produits nets	31,92%	33,86%	37,04%	37,37%	38,48%	40,48%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	10,32%	10,92%	11,23%	11,37%	11,36%	11,45%
Produits nets/Total bilan	5,17%	5,28%	5,38%	5,53%	5,56%	5,69%

### 7 – 3 – Tableau d’amortissement des emprunts obligataires émis par la C.I.L

En DT

	2008	2009	2010	2011	2012
CIL 2002/2					
Intérêts <sup>(1)</sup>	434 973	217 487			
Capital	3 000 000	3 000 000			
CIL 2002/3					
Intérêts <sup>(2)</sup>	522 864	348 576	174 288		
Capital	2 400 000	2 400 000	2 400 000		
CIL 2003/1					
Intérêts <sup>(3)</sup>	613 776	409 184	204 592		
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
CIL 2004/1					
Intérêts <sup>(4)</sup>	821 072	615 804	410 536	205 268	
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2004/2					
Intérêts <sup>(5)</sup>	626 880	417 920	208 960		
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
CIL 2005/1					
Intérêts <sup>(6)</sup>	1 034 400	827 520	620 640	413 760	206,880
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3,000,000
CIL 2007/1					
Intérêts <sup>(7)</sup>	974 000	779 200	584 400	389 600	194,800
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3,000,000
CIL 2007/2					
Intérêts <sup>(8)</sup>		974 000	779 200	584 400	389,600
Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3,000,000
CIL 2008/1					
Intérêts <sup>(9)</sup>		971 500	777 200	582 900	388,600
Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3,000,000
CIL Sub 2008					
Intérêts <sup>(10)</sup>		709 350	709 350	709 350	709,350
Capital		0	0	0	0
<b>Total des remboursements</b>	<b>25 427 965</b>	<b>32 670 541</b>	<b>27 869 166</b>	<b>17 885 278</b>	<b>13 889 230</b>

\* Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par la Compagnie Internationale de Leasing, et encore en cours en 2008, ainsi que de l’emprunt objet du présent prospectus mais ne prend pas en considération les emprunts non encore émis.

(1) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(2) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(3) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(4) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(5) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(6) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(7) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(8) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,480%.

(9) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,360%.

(10) La partie variable est calculée sur la base d’un taux estimé à 6,730%.

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING,**

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes de la Compagnie Internationale de Leasing et conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires, nous avons examiné la projection ci-jointe des états financiers de ladite société pour la période 2009 – 2013 telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 23 septembre 2008, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Cette projection et les hypothèses présentées sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur cette projection.

Cette projection a été préparée dans le cadre du prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire, sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction générale qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée pour d'autres fins que celles indiquées ci avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques à caractère aléatoire.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer de la projection de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 20 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**BDO AFRIC AUDIT**

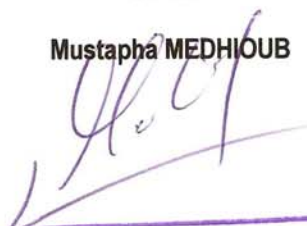
**Adnène ZGHIDI**



**BDO AFRIC AUDIT**  
Immeuble ENNOUR BUILDING  
Tour D, 3ème étage, 1082 Tunis-Mahrajène  
Tél: (216.1) 754.903 (Lignes Groupées)  
Fax: (216.1) 753.153

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



**FINOR**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord de Tunis  
Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405

**SOCIETE « CIL S.A. »**

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée **BBB** à long terme avec perspective d'évolution stable et **F3** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATING** le **24 mars 2008**.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**

**« EMPRUNT SUBORDONNE CIL2008 »**

**de 10.000.000 Dinars**

**divisé en 100.000 obligations de 100 DT chacune**

**Emis par appel public à l'épargne**

**TAUX D'INTERET : TMM + 1,50% et/ou 7,25%**

**DUREE : 10 ans**

La présente émission de la CIL a reçu la note **BB+** à long terme par l'agence de notation **FITCH RATING** en date du 21 novembre 2008

**L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.**

Décision de l'A.G.O. du 17 avril 2008

Décision du C.A. du 23 septembre 2008

**VISA du C.M.F. n° 08 - 0631 du 1<sup>er</sup> décembre 2008**

**NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT n° 127 du 6 décembre 2008**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° .....**

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1)  M  F

Agissant pour le compte de ..... Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à .....

Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « EMPRUNT SUBORDONNE CIL 2008 » au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du ..... et remboursables sur 10 ans, à partir de la sixième année par un cinquième de la valeur nominale à compter du ..... à raison de 20,000 DT par obligation majorée des intérêts annuels échus calculés au (1) :

Taux variable TMM + 1,50%  Taux fixe 7,25%

Les intérêts seront réglés le ..... de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces

par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence.....

par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert à ..... Agence.....

La somme de (en toutes lettres) .....

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

..... obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez ..... en gestion (1)  libre

comptes gérés

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche.

A Tunis, le.....

Signature <sup>(3)</sup>

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

**SOCIETE « CIL S.A. »**

Société Anonyme au capital de 12.500.000 dinars

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -Tunis

RC N° B1129231997 à Tunis

Objet : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée **BBB** à long terme avec perspective d'évolution stable et **F3** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATING** le **24 mars 2008**.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**

**« EMPRUNT SUBORDONNE CIL2008 »**

**de 10.000.000 Dinars**

**divisé en 100.000 obligations de 100 DT chacune**

**Emis par appel public à l'épargne**

**TAUX D'INTERET : TMM + 1,50% et/ou 7,25%**

**DUREE : 10 ans**

La présente émission de la CIL a reçu la note **BB+** à long terme par l'agence de notation **FITCH RATING** en date du 21 novembre 2008

**L'obligation subordonnée se caractérise par son rang de créance contractuellement**

**défini par la clause de subordination.**

Décision de l'A.G.O. du 17 avril 2008

Décision du C.A. du 23 septembre 2008

**VISA du C.M.F. n° 08 - 0631 du 1<sup>er</sup> décembre 2008**

**NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT n° 127 du 6 décembre 2008**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° .....**

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).....

Pièce d'identité..... Sexe (1)  M  F

Agissant pour le compte de ..... Qualité.....

Nationalité..... Profession.....

Adresse.....

Déclare (ons) souscrire à .....

Obligations subordonnées nominatives de l'emprunt « EMPRUNT SUBORDONNE CIL 2008 » au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du ..... et remboursables sur 10 ans, à partir de la sixième année par un cinquième de la valeur nominale à compter du ..... à raison de 20,000 DT par obligation majorée des intérêts annuels échus calculés au (1) :

Taux variable TMM + 1,50%  Taux fixe 7,25%

et / ou

Les intérêts seront réglés le ..... de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces

par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence.....

par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert à ..... Agence.....

La somme de (en toutes lettres) .....

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

..... obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez ..... en gestion (1)

libre

comptes gérés

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche.

A Tunis, le.....

Signature <sup>(3)</sup>

(1) Cocher la case correspondante

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »